



Président : M. Lazar MOJSOV (Yougoslavie).

## POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR

### Débat général (suite)

1. M. JAMAL (Qatar) [*interprétation de l'arabe*] : Monsieur le Président, j'ai le plaisir au nom de la délégation du Qatar, et en mon propre nom, de vous exprimer nos félicitations sincères et chaleureuses pour votre élection à l'unanimité comme président de cette importante session. L'habileté diplomatique et la compétence personnelle dont vous avez fait preuve durant les travaux de l'Assemblée générale à la trente-deuxième session ainsi que pendant la neuvième session extraordinaire consacrée au problème de la Namibie renforcent la confiance de ma délégation dans la réussite de nos débats à cette session extraordinaire consacrée au désarmement.

2. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour exprimer, au nom de ma délégation, notre profonde satisfaction et notre grande estime pour les efforts remarquables déployés par le Secrétaire général, M. Waldheim, au service de la communauté internationale et dans le domaine du désarmement.

3. Permettez-moi aussi d'exprimer les remerciements et la considération sincère de ma délégation pour les efforts déployés par le Président du Comité préparatoire de cette session extraordinaire, M. Ortiz de Rozas, ainsi que par les membres de ce Comité, durant une série de réunions longues et intensives ; ces efforts méritent notre admiration et notre respect.

4. Depuis que l'Assemblée générale a adopté sa première résolution, en 1946, dans laquelle elle invitait à la recherche de propositions précises pour mettre un terme à la course aux armes nucléaires et aux autres armes de destruction massive, les Nations Unies ont déployé des efforts continus et fermes en vue de limiter les armements nucléaires et conventionnels et finalement de les interdire, car elles étaient convaincues que la proscription des essais nucléaires et le désarmement sont d'un intérêt majeur pour la race humaine. Cela constitue une étape importante vers la limitation de l'invention des armes nucléaires et de leur prolifération, aussi bien qu'un apaisement des craintes profondes créées par la pollution et les radiations, étant donné leurs effets néfastes sur les générations présentes et futures.

5. La capacité psychologique de l'homme et la sagesse politique de la société humaine sont étroitement liées aux avantages sociaux et moraux et à l'expérience ac-

quise dans l'organisation des efforts collectifs en vue des objectifs attendus de tous. Si de bonnes intentions et une sage politique l'emportent pour toutes les parties intéressées — je cite en particulier l'URSS et les Etats-Unis d'Amérique — afin d'aboutir à un accord à ce sujet et si les négociations se déroulent dans un esprit de compréhension qui dépasse un égoïsme politique étroit, cela conduira sans nul doute à des résultats appréciables dans le domaine du désarmement.

6. L'homme a vaincu les autres espèces sur cette planète. Il a progressé peu à peu jusqu'à maîtriser la nature. Malgré les fautes qu'il a commises envers lui-même, il a néanmoins su créer une civilisation fertile, dans laquelle nous vivons aujourd'hui et que nous devons conserver de notre mieux, car la survie de l'homme en dépend, ainsi que son environnement. Le destin de l'humanité n'est pas aussi facile à assurer que l'aboutissement à un accord de la communauté internationale en faveur d'un désarmement général et complet.

7. La délégation de mon pays considère que le désarmement est, dans l'esprit de tous les peuples du monde, d'une importance capitale. Il est d'une urgence nécessaire de trouver des moyens pratiques de résoudre ce problème dangereux et permanent qui soient acceptables pour toutes les nations. Nous croyons aussi que cette session représente un cadre convenable pour la discussion par tous les Etats — en particulier les Etats nucléaires — de leurs problèmes communs, afin d'assumer leurs responsabilités propres dans la solution des problèmes du désarmement et le succès de cette session par tous les moyens possibles, y compris une action commune et concertée pour définir les conditions nécessaires à un accord général et complet sur la limitation de la course aux armements et le désarmement et pour sauvegarder aux Nations Unies un rôle fondamental dans tous les efforts visant au désarmement.

8. Le danger qui menace l'humanité est l'existence d'arsenaux d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive qui suffiraient à anéantir la race humaine. Sans aucun doute, le développement continu de la technologie pour la mise au point de nouvelles armes, plus destructives, accélère et accroît le danger d'une confrontation militaire et d'une guerre nucléaire qui détruirait tout.

9. Il devient urgent pour nous tous de prendre les mesures nécessaires pour limiter les armements et assurer le désarmement — en particulier le désarmement nucléaire qui doit figurer au premier plan. Il en va de même pour la création de zones dénucléarisées et de zones de paix. L'interdiction de la guerre, le respect de

la souveraineté et le non-recours à la menace ou à la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique des Etats, la non-intervention dans les affaires intérieures des nations, la prohibition totale des armes nucléaires, l'interdiction du napalm et d'autres armes qui infligent aux êtres humains une souffrance injustifiée, l'étude des effets économiques de la course aux armements, la limitation des budgets militaires des grandes puissances et des autres pays disposant d'un grand potentiel économique et militaire, l'élimination du racisme, l'éradication du colonialisme et la libération des peuples de la domination étrangère, tout cela devrait aller de pair, ainsi que le refus d'encourager les pays coloniaux à commettre des agressions contre d'autres pays, comme cela se produit en Afrique australe et au Moyen-Orient, l'élimination des guerres régionales et autres, où, dans beaucoup de cas, les grandes puissances sont impliquées directement par la fourniture d'armes modernes à ces pays. Il devient indispensable de multiplier les efforts internationaux pour créer des conditions favorables à l'objectif auquel nous aspirons tous, c'est-à-dire le désarmement général et complet.

10. Au sujet de la création d'une zone dénucléarisée au Moyen-Orient, la délégation de mon pays estime que la menace qui plane sur cette région, et qui multiplie les dangers de la guerre, provient de ce que la technologie nucléaire est aujourd'hui entre les mains des racistes et des colonialistes en Israël et en Afrique du Sud, ce qui représente pour nous une menace directe et une escalade dangereuse dans l'instabilité de la région du Moyen-Orient et du continent africain, un danger pour la paix et la sécurité du monde entier. Les grandes puissances qui ont créé ces régimes et qui leur fournissent les armes les plus modernes ont une responsabilité particulière vis-à-vis de la prolifération — à un rythme toujours croissant — des armements nucléaires aux mains de ces Etats, alors que les Etats détenteurs d'armes nucléaires auraient pu jouir des avantages immenses qui leur sont offerts par l'emploi de cette énergie à des fins pacifiques et pour le développement, ce qui faciliterait le développement et l'instauration du nouvel ordre économique mondial afin de parvenir au bien-être de tous les peuples.

11. Mon pays qui est un petit Etat comprend la réalité des conditions politiques qui prévalent dans la région du Moyen-Orient. L'escalade continue de l'armement israélien, le soutien économique et militaire illimité fourni à Israël par certains Etats, outre les stocks d'armes sophistiquées et compliquées qui se trouvent actuellement dans le matériel militaire israélien, le chantage nucléaire qu'exerce Israël vis-à-vis des peuples de cette région, l'augmentation énorme des dépenses militaires israéliennes qui ont atteint la proportion de 75 p. 100 du budget de 1974, ce qui représente le taux le plus élevé de dépenses militaires parmi les Etats du monde, sont autant d'éléments qui confirment les intentions agressives de l'Etat d'Israël qui fonde sa politique sur l'occupation et sa politique d'expansion dans la région et qui contredisent les objectifs et les buts du désarmement et la déclaration selon laquelle le Moyen-Orient deviendrait zone dénucléarisée. Ceci augmente

également les dangers de confrontation militaire entre les grandes puissances et constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales.

12. Partant de notre conviction profonde en ce qui concerne les objectifs essentiels du désarmement, en particulier du désarmement nucléaire, nous en appelons à tous les Etats qui offrent un soutien économique et militaire à Israël pour qu'ils s'en abstiennent désormais, car, à notre avis, ce soutien ne sert aucunement la paix et le désarmement dans la région, mais, plutôt, encourage Israël à perpétuer ses plans de colonialisme et d'expansion aux dépens de la nation arabe.

13. Nous comprenons notre responsabilité dans le présent et dans l'avenir, dans la région du Moyen-Orient, et, afin d'apaiser les craintes des Etats non nucléaires concernant leur sécurité, notre délégation estime qu'il faut, premièrement, que tous les Etats intéressés déclarent solennellement qu'ils s'abstiennent de produire des armes nucléaires ou d'en posséder, deuxièmement, insister sur la nécessité, pour tous les Etats détenteurs d'armes nucléaires, de s'abstenir de mettre au point ou d'aider des Etats de cette région à mettre au point ou à fabriquer des armes nucléaires, troisièmement, prendre l'engagement de ne pas recourir à la menace ou à l'emploi de l'arme nucléaire contre les Etats de cette région quelles que soient les circonstances; quatrièmement, interdire la mise au point et le stockage des armes chimiques et bactériologiques (biologiques) et procéder à leur élimination du matériel militaire de tous les Etats de la région et à la destruction des stocks actuels, et cinquièmement, les Etats de cette région possédant des armes nucléaires doivent adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires [résolution 2373 (XXII), annexe], qui s'applique au Moyen-Orient.

14. Mon pays accorde une importance essentielle à l'initiative visant à faire de l'océan Indien une zone de paix, une zone où l'on ne trouverait plus aucun des types d'armes offensives et agressives, ni installations militaires ni armes nucléaires ni aucune autre arme de destruction massive. Toute forme de présence militaire des grandes puissances et autres devrait être éliminée, ainsi que l'utilisation, dans cette région, de navires de guerre et d'aéronefs militaires à des fins agressives ou pour menacer ou recourir à la force contre tout Etat riverain de l'océan Indien ou tout Etat sans littoral dans cette région, afin de ne pas porter atteinte aux droits ou au respect de la souveraineté nationale de chacun d'eux.

15. Le Qatar lance un appel à tous les Etats, en particulier à ceux qui ont une présence militaire dans cette région, pour leur demander d'accepter et de respecter les principes et les objectifs de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix, figurant dans la résolution 2832 (XXVI), faisant ainsi passer celle-ci dans les faits, afin de prendre les mesures nécessaires pour l'élimination de toutes les bases étrangères et de tous les aspects d'une présence militaire dans cette région.

16. Mon pays soutient entièrement et fermement les déclarations visant à faire de l'Asie du Sud, de l'Afrique et de l'Amérique latine des régions dénucléarisées; de

même, tous les océans et toutes les mers devraient être déclarés zones de paix, ce qui, à notre avis, contribuerait à réduire les tensions et les craintes qui se manifestent parmi tous les peuples de ces régions et contribuera à consolider la paix et la sécurité non seulement de cette partie du globe, mais du monde entier.

17. Depuis la dernière guerre mondiale, les effets de la course aux armements et l'augmentation continue des budgets militaires ont contribué directement à déstabiliser les positions économiques, politiques et sociales qui découlent de la course aux armements.

18. A la vingt-cinquième session, l'Assemblée générale a adopté la résolution 2626 (XXV) qui marque le début de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement et qui fixe une stratégie internationale de développement pour la décennie. Le succès des efforts de développement à l'échelon international dépend de l'amélioration de la conjoncture internationale, notamment des progrès sensibles accomplis vers le désarmement général et complet. L'Assemblée générale, dans sa résolution 2602 (XXIV), a constaté qu'il y avait une relation étroite entre la deuxième Décennie du développement et la Décennie du désarmement. De même, la résolution 32/75 de 1977 indiquait les incidences économiques et sociales de la course aux armements et ses effets néfastes pour la cause de la paix et de la sécurité du monde.

19. La course aux armements nucléaires et aux armements de type classique constitue un lourd fardeau pour les pays avancés et pour les pays en voie de développement et absorbe d'énormes ressources matérielles et humaines, de sorte que la réduction des budgets militaires et l'arrêt de la course aux armements auraient un effet positif qui permettrait d'utiliser une partie des ressources ainsi épargnées pour réaliser les objectifs du désarmement général et complet, tout en augmentant l'aide accordée aux pays en développement, afin qu'ils puissent mettre en œuvre leurs projets de développement économique et social et mettre ainsi fin à l'analphabétisme, à la misère, à la pauvreté dont ils souffrent. Nous aurons ainsi la possibilité de changer la communauté internationale dominée par la convoitise et l'égoïsme en une communauté douce et consciente de ses responsabilités envers la génération actuelle et les générations futures et concourrons ainsi à bâtir une civilisation de paix et de sécurité dans le monde.

20. Les incidences économiques et sociales négatives de la course aux armements ont donné lieu à une inflation illimitée et au déséquilibre du système monétaire international. Cette course aux armements a également abouti à l'augmentation rapide des dépenses militaires et à l'accroissement du commerce monopolisé des armes et des services militaires qui sont aujourd'hui ce qu'il y a de plus important dans le transit des armes, ce qui a un effet défavorable sur l'économie des pays en développement. Nous avons besoin d'une prise de conscience par l'opinion publique mondiale afin que nous puissions restructurer les relations économiques internationales à la lueur des principes de la déclaration du programme d'action relatif à la création d'un nouvel ordre écono-

mique mondial, conformément aux résolutions 3201 (S-VI) et 3202 (S-VI) de l'Assemblée générale adoptées en 1974. Ceci serait également conforme aux dispositions de la Charte des droits et devoirs économiques des Etats, figurant dans la résolution 3281 (XXIX) adoptée en 1974 et de la résolution 3362 (S-VII) adoptée en 1975.

21. Le danger d'une guerre nucléaire menace la survie même du genre humain. Il s'agit donc là d'une tâche primordiale que la communauté internationale doit assumer. Selon les statistiques de l'Institut international de Stockholm de recherche sur la paix, le nombre d'ogives nucléaires transportées par les missiles s'accroît : ce nombre est passé de 3 700 têtes nucléaires, en 1970, à environ 12 000, en 1976. Il a donc plus que triplé. La capacité de destruction de ces ogives nucléaires équivaut à la capacité de destruction de 1,3 million de bombes nucléaires équivalentes à celle qui a été lancée sur Hiroshima. Il existe aussi les armes nucléaires tactiques dont le nombre atteint 4 fois le nombre d'ogives stratégiques et qui équivalent à près de 700 millions de tonnes de dynamite et à 50 000 bombes du type de celle qui a été lancée sur Hiroshima, selon les statistiques de l'Institut de Stockholm. Nous devons prendre en considération aussi l'importance croissante des arsenaux d'armes biologiques et chimiques et autres armes de destruction massive à la disposition des grandes puissances nucléaires.

22. Nous devons assumer une responsabilité historique vis-à-vis de la survie de l'homme et de la civilisation. Nous sommes conscients du danger qui menace la paix et la sécurité mondiale du fait de la poursuite de la mise au point de nouvelles armes et du stockage d'armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive, du fait enfin de la poursuite de la course aux armements nucléaires. Malgré tous les efforts déployés pour limiter la course aux armements et réaliser le désarmement, aucun progrès sensible n'a été obtenu jusqu'à présent dans la mise en œuvre de mesures pouvant contribuer à la solution des problèmes du désarmement. L'Etat de Qatar estime qu'il est nécessaire, voir urgent, d'exercer de plus en plus d'efforts pour résoudre d'une façon plus sérieuse tous ces problèmes afin que nous puissions nous rapprocher de l'objectif du désarmement général et complet, étant entendu que les grandes puissances possédant des armes nucléaires et d'autres armes de destruction massive doivent s'engager à poursuivre leurs négociations dans un esprit de bonne foi afin de parvenir à cet objectif.

23. En conclusion, je voudrais dire que, dans le cadre de cette session, nous devons renouveler notre détermination de définir un concept nouveau. Nous devons évaluer les progrès qui ont été réalisés jusqu'à présent dans la solution des problèmes de désarmement. Nous devons étudier les voies et moyens à nouveau, reconsidérer le système des négociations entre les grandes puissances, tout en leur donnant l'élan nécessaire afin que nous puissions réaliser un désarmement réel, que nous puissions préparer l'arrêt de la course aux armements, et que nous puissions consacrer nos ressources au développement social et économique de tous les peuples sur la base de la justice et de l'égalité, dans

des conditions plus équitables que celles qui ont prévalu jusqu'à présent.

24. M. JACKSON (Guyane) [*interprétation de l'anglais*] : Au cours des millénaires qu'a duré la recherche persistante de l'homme pour des formes de société qui puissent efficacement satisfaire ses besoins de nourriture, d'abri, de sécurité, et pour un mode de vie plus satisfaisant, il y a eu des crises, des reculs et des percées. En ces occasions cruciales de l'histoire de l'homme où l'on a enregistré un mouvement en avant, on s'est engagé dans une nouvelle organisation de la société et on a fait des efforts dans ce sens, même lorsque cela comportait des incertitudes, comme les chemins inconnus en comportent en général. C'est la réponse créatrice de l'homme qui a permis à l'humanité d'attendre des niveaux de vie de plus en plus élevés. Des exemples de ce processus ont été la domestication de certaines formes de vie végétale et animale et la maîtrise des forces naturelles qui permettent de satisfaire les besoins humains.

25. Aujourd'hui, il se pourrait que nous ayons à notre portée la possibilité d'effectuer une semblable percée. La marche inéluctable de l'histoire l'exige. Et c'est la manière dont nous allons attaquer les problèmes actuels qui va dicter le rythme de notre avance.

26. Qu'il s'agisse de la coopération économique internationale, à propos de laquelle le nouvel ordre économique international donne les indications nécessaires, du système de gestion que nous mettons au point en tenant compte du caractère limité de certaines ressources de la terre, ou des mesures prises pour résoudre les problèmes de la pauvreté, de la malnutrition et de la dégradation humaine, tout cela doit être résolu grâce à la mise en œuvre d'accords universels de coopération globale. Les problèmes que je viens d'évoquer et d'autres ont déjà trouvé leur place dans l'ordre du jour international aux fins de discussion et d'action.

27. Malheureusement, la réalité de cette interdépendance reconnue et la nécessité d'une solution globale n'ont pas encore atteint le domaine de la sécurité.

28. Le défi auquel fait face aujourd'hui l'humanité est le suivant : en recherchant des solutions universalistes à des problèmes globaux, certains d'entre nous vont-ils s'en tenir à d'anciennes hypothèses et rester attachés aux façons de faire coutumières ou bien allons-nous relever le défi hardiment et chercher à innover ?

29. C'est pourquoi, M. le Président, il est de bon augure que les délibérations de cette dixième session extraordinaire consacrée exclusivement au désarmement se déroulent sous votre conduite sage et éclairée. Votre longue expérience à un haut niveau des affaires publiques de votre pays, la Yougoslavie, et au cours d'importantes consultations internationales, y compris celles du mouvement des pays non alignés, seront pour nous d'une valeur inestimable alors que nous essayons de résoudre les difficultés qui se présentent à nous.

30. Depuis des temps immémoriaux, le droit de légitime défense a été au cœur des principes primordiaux dont l'homme s'inspire dans sa recherche longue

et ardue de la paix et de la sécurité. C'est un droit qui est reflété dans la Charte de notre Organisation.

31. Une analyse historique objective montre cependant que, lorsque l'homme se livre à la guerre, ce n'est pas toujours pour exercer son droit de légitime défense. En fait, ce droit de légitime défense a été très souvent invoqué pour justifier l'agression. Le désir d'extension territoriale, la négation des droits des peuples à l'autodétermination et à la libération nationale, la lutte pour l'exploitation des ressources naturelles, les activités engendrées par les intérêts de classe au sein des Etats et entre ceux-ci, sont des facteurs qui ont été la cause essentielle des conflits armés.

32. Ne sommes-nous pas fondés à nous demander pourquoi il y a eu une telle corruption et un tel abus au nom de l'exercice du droit de légitime défense ? La réponse, de toute évidence, réside dans l'utilisation d'un certain modèle du monde et des relations structurelles entre ses éléments constitutifs. Un tel modèle, qui repose sur la croyance en la validité de relations hiérarchiques et sur le fait que la croissance ne peut être acquise qu'aux dépens des autres, se manifeste par une assertion agressive de la puissance et de l'exploitation et entraîne des relations internationales fondées sur la domination et le contrôle.

33. C'est en raison d'un tel système international et du désir de le conserver que les structures de l'impérialisme, du colonialisme, du néo-colonialisme et du racisme ont vu le jour.

34. Le succès de nos efforts au cours de cette session extraordinaire consacrée au désarmement, ainsi qu'en ce qui concerne d'autres problèmes universels exigeant une action mondiale, sera favorisé ou entravé selon que l'on continuera ou non à se conformer à de tels concepts ainsi qu'aux normes de pensée et de comportement qui en découlent.

35. Lorsqu'en décembre 1946, l'Assemblée générale a adopté une résolution sur le désarmement, la scène internationale était fort différente de ce qu'elle est aujourd'hui. La deuxième guerre mondiale qui avait sévi en Europe et causé à la communauté internationale d'immenses pertes en vies humaines était terminée. Depuis lors, il y a eu, bien sûr, ce qu'on appelle des guerres régionales qui n'en ont pas été moins tragiques et coûteuses ; et il y a eu la guerre froide qui a donné lieu à de vives controverses du fait de la polarisation idéologique entre l'Est et l'Ouest.

36. Il importe de rappeler que, malgré des fissures dans l'alliance du temps de guerre des années 1940, ceux qui ont élaboré la Charte de l'Organisation se sont fondés sur l'hypothèse selon laquelle la paix ayant été acquise, l'exigence fondamentale était son "maintien", concept qui se retrouve naturellement dans le libellé de la Charte.

37. Trente-trois années d'expérience nous ont cependant appris une autre leçon, car la "paix" est illusoire si elle est "maintenue" dans un monde qui tolère la domination coloniale et qui est marqué par des relations hiérarchiques de domination, d'exploitation et de racisme, ainsi que par un système économique inter-

national fondé sur l'inégalité et l'injustice et côtoyant un petit nombre de sociétés nanties.

38. Mais l'expérience acquise au cours de récentes tentatives d'organisation et de coopération internationales nous a appris autre chose. Les déficiences de structures qui ont été mises au point après la victoire sur le fascisme au cours des années 1940 pour édifier une politique mondiale rationnelle et juste sont évidentes. La question qui se pose est celle de savoir s'il faut simplement rénover ces structures ou s'il faut complètement les modifier.

39. Notre expérience nous a également permis de prouver d'autres vérités objectives, telles que la perception et la prise de conscience de notre interdépendance. Sans vouloir sous-estimer les contradictions qui existent dans le processus de transition, lorsque les sociétés, y compris la communauté internationale, aboutissent inévitablement à des formes plus perfectionnées d'organisation, il convient au premier chef de faire en sorte que l'action individuelle et collective soit soutenue par le triomphe inéluctable de la justice et de l'équité. Car, autrement, la société mondiale se trouvera au bord du précipice de la destruction ou oscillera entre la perspective d'annihilation et un fragile équilibre fondé sur la terreur.

40. Ainsi, outre les efforts que déploie la communauté internationale dans le domaine du désarmement, il convient de prendre des mesures destinées à démocratiser les relations politiques et économiques internationales. Le progrès dans ces deux domaines sera complémentaire. La prise de conscience d'une interdépendance globale et les nécessités de la coexistence pacifique exigent que cette action soit menée simultanément et avec une égale vigueur.

41. De manière plus précise, il convient de respecter davantage certains principes fondamentaux. Car, on s'est trop souvent contenté, en ce qui concerne plusieurs de ces principes, d'un engagement purement rhétorique. Au premier rang de ces principes, figure le droit de chaque Etat de poursuivre librement son propre développement politique, économique et social — il s'agit du concept du pluralisme — et ce sans ingérence étrangère. La violation de ce droit fondamental et la négation trop fréquente de l'obligation concomitante de non-ingérence dans les affaires des Etats non seulement retardent les possibilités de relations plus harmonieuses entre Etats, mais font naître également la méfiance et l'hostilité.

42. Parmi ces principes, il faut citer la question de l'intégrité territoriale. Voilà un principe d'une importance primordiale. Après des siècles de guerres intestines, l'Europe a finalement défini ses frontières, à Helsinki lors de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Auparavant, le continent africain, avec sagesse et vision, s'était engagé à respecter les frontières dont il avait héritées. L'observation universelle de ce principe pourrait écarter les sources éventuelles de conflit et de tension.

43. Le non-alignement a toujours constitué une alternative dans la façon dont les relations entre Etats devraient être structurées. Le non-alignement a toujours

prôné la démocratisation des relations internationales. Il a toujours été à l'avant-garde des forces qui luttent pour la paix et la sécurité internationales. C'est une philosophie qui vise à transformer à l'intérieur et à favoriser à l'extérieur la véritable interdépendance. Par conséquent, selon cette philosophie, les conflits peuvent être traités par la consultation et la coopération et l'objectif de réconciliation et de réadaptation des intérêts légitimes de tous les Etats est parfaitement réalisable.

44. L'adhésion à ces principes est, j'ose le dire, une garantie contre l'extinction de la vie sur notre planète.

45. Tous ceux qui sont intervenus du haut de cette tribune avant moi ont souligné que, dans l'ensemble, nous sommes surarmés du point de vue nucléaire et classique. La capacité de suranéantissement et les vastes dépenses et ressources engagées à cette fin montrent que les arsenaux nucléaires sont au centre de nos préoccupations. La possession des armes nucléaires a été interprétée comme source de stabilité et d'équilibre. Cependant, la course à laquelle elle a donné lieu n'a servi qu'à accroître les possibilités de conflit. Car, dans cette recherche de la stabilité et de l'équilibre, tous les progrès techniques, tous les raffinements conduisent à des systèmes d'armes nouveaux et toujours plus terrifiants fondés sur la nécessité de devancer l'adversaire. En bref, il s'agit d'une prolifération verticale et d'un équilibre sans cesse malaisé à réaliser.

46. Cependant, nous reconnaissons qu'il y a eu une évolution des positions des puissances nucléaires. Malgré les difficultés apparentes actuelles, il est souhaitable que de nouveaux accords portant sur la limitation des armements soient encouragés car ils créeront un climat qui permettra d'atteindre l'objectif — et c'est un objectif urgent — qui est de mettre fin à la mise au point de nouvelles armes nucléaires, et d'établir un calendrier pour la réduction des stocks d'armes nucléaires et leur élimination complète.

47. Au moment où un nombre sans cesse plus grand de pays en développement cherchent à accéder à la technologie nucléaire afin d'accélérer le rythme de leur développement, il est particulièrement préoccupant de noter que l'une des caractéristiques de la prolifération de la technologie nucléaire est l'apparition de ce que l'on appelle l'arme tactique nucléaire destinée à être utilisée sur le champ de bataille. Nous devons nous prémunir contre le danger d'une doctrine qui considère que l'utilisation de ces armes est réalisable dans n'importe quelle situation, aussi bien dans le monde en développement.

48. Comme je l'ai dit précédemment, un objectif primordial est l'élimination complète de toutes les armes nucléaires. Tout en nous efforçant d'atteindre cet objectif, il est cependant souhaitable d'empêcher la prolifération de telles armes. Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, s'est efforcé d'aboutir à ce résultat. Mais il a été limité dans ses effets par la nature discriminatoire de certaines de ses dispositions et les obligations inégales qu'il imposait aux membres de la famille des nations. La nécessité de mesures correspondantes de la part des puissances nucléaires est plus urgente que jamais.

49. Entre-temps, toutefois, il ne faudrait pas insister sur les conditions d'accès à la technologie nucléaire aux fins de développement qui pourraient refléter l'adhésion à des structures de pouvoir hiérarchiques. On ne peut pas séparer la non-prolifération des armes nucléaires du désarmement nucléaire des Etats actuellement dotés d'armes nucléaires.

50. Malgré ces difficultés et ces échecs, le processus de la détente représente une évolution significative qui a apaisé les tensions internationales. Partant essentiellement du désir d'ajuster les relations entre les deux super-puissances et leurs alliés respectifs, la détente, pour être véritablement efficace, doit s'étendre à toutes les régions du globe. L'atténuation des tensions internationales est une condition nécessaire de la coexistence pacifique. Mais la conception d'un régime de relations entre Etats à l'heure actuelle ne peut s'inspirer d'une période maintenant dépassée. Une véritable détente doit tenir compte des intérêts des pays en développement. Ce ne doit pas être un écran de fumée qui permette à d'anciennes idées de prendre de nouvelles formes et, ainsi, aux sphères d'influence de subsister. La validité de la détente ne doit pas être éprouvée dans des régions qui, bien que souhaitant voir cette détente entamée et poursuivie, ne participent pas encore véritablement à son processus sur un pied d'égalité. Il ne saurait y avoir, en ce qui concerne la détente, de perspectives fondées sur des vues étroites.

51. C'est pourquoi, nous sommes préoccupés de l'évolution dangereuse de la situation en Afrique. Nous devons faire en sorte que les tisons de la guerre froide ne soient pas rallumés en Afrique ou dans toute autre partie du monde en développement.

52. L'énorme trafic d'armes et le gaspillage de ressources et de main-d'œuvre qualifiée ont été traités ici par de nombreux orateurs avant moi. Je voudrais simplement faire remarquer que la sophistication du matériel militaire moderne permet d'exercer un contrôle et une influence au-delà des frontières nationales et que certains systèmes d'armes vendus au monde en développement doivent être souvent remplacés, ce qui fait de ce trafic une entreprise très profitable.

53. L'une des tâches essentielles de cette session extraordinaire devrait être d'explorer le rapport très étroit qui existe entre la sécurité internationale et le désarmement.

54. En identifiant un programme d'action pour le désarmement, il importe donc au plus haut point que nous prêtions, en même temps, toujours davantage attention à certains problèmes précis de la sécurité internationale. A cet égard, la communauté internationale doit exercer une pression afin de faire en sorte que le processus de décolonisation en Afrique australe ne soit pas entravé par des solutions fausses destinées à préserver le pouvoir des régimes racistes minoritaires. Au Moyen-Orient, la restitution de leur patrie aux Palestiniens et l'exercice effectif de leurs droits sont au cœur de tout règlement juste et durable. Pour ce qui est de Chypre, nous devons continuer à insister sur une

solution juste et équitable qui permettrait à tous les Chypriotes de vivre en paix et en sécurité.

55. Un corollaire essentiel des efforts de désarmement est le renforcement des modalités et des mécanismes qui permettent de résoudre les conflits sous les auspices des Nations Unies. Bien que certains éléments fondamentaux d'un système de paix et de sécurité aient été envisagés dans la Charte, la communauté internationale n'a pas jusqu'à présent permis leur plein développement. Une communauté internationale vouée au désarmement doit, à titre d'exemple, être prête à appliquer l'Article 43 de la Charte en vertu duquel tous les Membres s'engagent à mettre à la disposition du Conseil de sécurité, sur son invitation et conformément à un accord spécial ou à des accords spéciaux, les forces armées, l'assistance et les facilités nécessaires au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

56. Des résultats ont déjà été enregistrés et il existe une certaine expérience dans le domaine de l'établissement et du maintien de la paix. Il est essentiel que cette technique soit améliorée. Dans ce contexte, il importe de prêter particulièrement attention au rôle du Conseil de sécurité afin de lui permettre d'être plus efficace en tant qu'organisme chargé du maintien de la paix en général et de répondre aux vœux de la majorité de la communauté internationale.

57. L'Assemblée générale s'est efforcée, dans le cadre d'instruments tels que la Déclaration sur le renforcement de la sécurité internationale [résolution 2734 (XXV)] et la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre Etats conformément à la Charte des Nations Unies [résolution 2625 (XXV)] d'élaborer des normes de conduite applicables à une communauté mondiale interdépendante. L'adoption d'une déclaration sur la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats et la conclusion d'un traité sur le non-recours à la force permettraient d'appuyer ces déclarations et de stimuler le processus du désarmement.

58. De même, les Nations Unies doivent appuyer et encourager la mise en œuvre d'accords régionaux destinés à favoriser la sécurité. A cet égard, le Traité de Tlatelolco<sup>1</sup>, qui engage les Etats de la région et la communauté internationale dans son ensemble à dénucléariser l'Amérique latine, est une initiative importante. Cependant, de tels accords n'assurent pas l'objectif fondamental que représente la sécurité régionale s'ils deviennent des instruments qui permettent de perpétuer les controverses et les différends qui découlent du colonialisme. C'est pourquoi, nous devons regretter que le Traité de Tlatelolco contienne une disposition discriminatoire à l'égard de mon pays. Nous estimons que cette disposition devrait être supprimée afin que le Traité puisse servir de modèle aux autres régions du monde où des propositions semblables sont en cours d'examen.

<sup>1</sup>Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 634, n° 9068, p. 283).

59. La dénucléarisation régionale est un concept plus étroit que celui de zone de paix. Notons que, pour ce qui est de la dénucléarisation de l'Océan Indien, des pourparlers importants sont en cours entre les deux grandes puissances nucléaires. Nous pensons que les perspectives d'établissement rapide de cette zone seraient grandement améliorées si les Etats intéressés de la région pouvaient arrêter entre eux des mécanismes de consultations régulières et des programmes de coopération pour dissiper les divergences qui sont un héritage du passé. La création de zones de paix constitue une formule réaliste de désarmement régional qui pourrait fort bien être envisagée et appliquée dans d'autres régions, y compris la Méditerranée.

60. Si la solution des conflits et l'instauration d'un régime de paix et de sécurité véritables sont le cadre essentiel du désarmement, il importe, cependant, de prêter attention à un problème très voisin, celui du développement.

61. Plus d'un orateur ayant moi a dit qu'il fallait étudier de manière approfondie le lien qui existe entre développement et désarmement. La Guyane appuie cette proposition. Nous sommes persuadés, cependant, que les résultats d'une telle étude montreront que la réaffectation des ressources, y compris les techniques et la recherche, ainsi que la création de nouvelles possibilités d'emploi, qu'implique le désarmement, pourront être assurés au mieux dans le contexte du nouvel ordre économique international.

62. Il est vrai que, dans certaines économies, on considère les dépenses militaires comme un stimulant de la demande globale. Mais la fabrication des armes n'est pas le moteur le plus efficace de croissance des économies qui s'y vouent intensivement. Il convient de noter que les deux économies de marché industrialisées, où, au cours des récentes années, les taux de croissance ont été les plus élevés, étaient, dans une grande mesure, libérées du fardeau des dépenses militaires. Notons aussi que, peut-être, des problèmes tenaces tels que l'inflation et le désordre monétaire sont réglés au mieux dans un système qui facilite une redistribution équitable des ressources et des profits.

63. Le session extraordinaire devrait s'efforcer de ramener les diverses propositions de réaffectation des ressources du désarmement au développement à une formule souple qui permettrait aux Etats qui ont de grandes dépenses militaires d'en affecter une partie à un fonds placé sous les auspices des Nations Unies. Ces fonds pourraient être consacrés d'abord à des projets susceptibles d'assurer rapidement le progrès du bien-être, tout en étant très tangibles. L'opinion publique s'y montrerait favorable, ce qui encouragerait et stimulerait le désarmement.

64. Il faut considérer dans leur juste perspective les possibilités de réorganisation des activités économiques et sociales qui doivent résulter d'un désarmement véritable, car il s'agit d'un investissement dans le développement global et dans la sécurité internationale.

65. Au moment où nous examinons un programme d'action nécessaire et applicable pour aboutir à un

désarmement véritable, nous devons considérer très attentivement les institutions auxquelles nous avons recours et les modalités que nous arrêtons. Nous devons faire en sorte qu'il soit dûment tenu compte des exigences d'une approche concertée et d'une efficacité assurée. Il est donc important de prendre en considération l'expérience acquise dans d'autres domaines par les institutions existantes dont le fonctionnement viole les principes de la souveraineté et de l'égalité.

66. La Guyane estime que l'Assemblée générale devrait être directement liée à tout mécanisme conçu pour promouvoir le désarmement. Elle doit constamment jouer un rôle actif dans ce domaine. Nous croyons également que la Conférence du Comité du désarmement devrait être remodelée et inclure toutes les puissances nucléaires, que sa présidence devrait être assurée par des méthodes démocratiques et qu'elle devrait rester le pivot du processus de négociation.

67. La session extraordinaire doit définir les mécanismes qui permettraient de suivre les progrès du désarmement et de diffuser largement les informations qui s'y rapportent. A cet égard, la Guyane appuie la proposition du Secrétaire général tendant à nommer un conseil consultatif [*1<sup>re</sup> séance*].

68. La Guyane fait siennes, sans réserve, les propositions avancées par les pays non alignés. Certes, nous accueillons favorablement les idées créatrices émanant d'autres sources, mais nous estimons que les propositions des pays non alignés constituent une base de consensus.

69. Après Hiroshima et Nagasaki, les peuples du monde ont pris pleinement conscience du danger que constitue une course insensée aux armements nucléaires. Dans beaucoup de régions, les peuples, individuellement et collectivement, se sont efforcés d'arrêter le perfectionnement des armes nucléaires. Personnellement, je me rappelle très bien ce qui a été fait en Grande-Bretagne par la population et, pour finir, la marche émouvante d'Aldermaston. Mais, par la suite, la sensibilité au danger s'est émoussée du fait d'un sentiment fallacieux de sécurité engendré par la notion d'un équilibre tolérable fondé sur la terreur nucléaire. C'est pourquoi il faut absolument, à cette session extraordinaire, tenir compte de cette nouvelle prise de conscience des peuples du monde.

70. Nous ne pouvons plus nous permettre de concevoir en termes prénucléaires les mesures que nous prenons et le système que nous créons. Il nous faut, plus que jamais, comme l'ont dit et rédit les pays non alignés, un ordre mondial qui assure la survie de l'humanité. Nous devons faire un choix parmi de durs impératifs. Ne nous laissons pas détourner en cette occasion, comme trop souvent dans le passé, des réalités qui nous paraissent intolérables et des situations qui nous semblent insolubles. Ne nous efforçons pas de n'y plus penser.

71. M. CHARLES (Haïti) : Avant d'entrer dans le vif du sujet qui nous préoccupe aujourd'hui, à savoir le désarmement général et complet, vous me permettez, Monsieur le Président, sans faire offense à votre modestie, de vous adresser mes plus chaleureuses félici-

tations à l'occasion de votre élection à la présidence de cette session. Par ce choix, l'Assemblée, dans son unanimité, a voulu une nouvelle fois rendre hommage à vos éminentes qualités d'homme d'Etat et de diplomate. C'est aussi un hommage à votre pays, la Yougoslavie, berceau du non-alignement, qui s'est toujours distinguée pour son rôle primordial dans l'avancement de la cause du désarmement véritable et de la paix dans le monde.

72. Ma délégation s'en voudrait de ne pas faire mention des louables et courageux efforts qui ont guidé les travaux du Comité préparatoire de cette session extraordinaire. Que les membres de ce comité trouvent ici l'expression de notre gratitude.

73. Plus qu'une simple formalité, c'est un impérieux devoir que la République d'Haïti se fait en prenant part à ce débat extrêmement important, de l'issue duquel dépend, dans une large mesure, la survie même de l'humanité. Nous ne saurions nous soustraire à nos responsabilités en tant que pays pacifique et en voie de développement ayant un intérêt particulier dans la question du désarmement. C'est d'ailleurs l'occasion pour nous de souligner l'effet de la course aux armements sur notre sécurité et notre développement. Aussi rejetons-nous catégoriquement l'idée qu'elle ne concerne que les seules puissances militaires. S'il est vrai que celles-ci doivent accepter l'entière responsabilité pour cette dangereuse situation qu'elles ont elles-mêmes créée, il n'en demeure pas moins vrai que les pays du tiers monde ont la responsabilité de veiller à ce que tout soit entrepris pour débarrasser l'humanité du spectre de la guerre.

74. C'est pourquoi nous félicitons le groupe des pays non alignés d'avoir pris l'initiative combien opportune de demander la convocation de cette session sur le désarmement, se révélant, comme le décrit Morgenthau dans l'importante critique qu'il lui a consacrée, "une force qui, en se plaçant entre les grands, pût tenir une liaison capable d'arbitrer les conflits et qui aboutit à concourir décisivement à la préservation de la paix".

*M. Alzamora (Pérou), vice-président, prend la présidence.*

75. Nous sommes venus ici sans trop d'illusions, espérant pourtant que, face à la gravité de l'heure, un processus pourra être mis en marche par l'Assemblée pour trouver la formule qui permettrait aux Etats d'écarter la menace de la course aux armements, afin que l'humanité angoissée puisse connaître finalement une ère de paix réelle, génératrice de progrès.

76. Parlant de la paix, le général Eisenhower, ancien président des Etats-Unis d'Amérique et héros de la seconde guerre mondiale, affirmait, dans une de ses déclarations sur les conséquences désastreuses d'une guerre à l'âge nucléaire, "qu'il n'y a pas d'alternative à la paix".

77. Aujourd'hui plus qu'hier, la recherche de cette paix se fait de plus en plus impérieuse. A cette tribune même de l'Assemblée, nombre de délégations se sont succédé pour apporter le témoignage de leurs peuples qui réclament la fin de la course insensée aux armements

et l'utilisation des sommes fabuleuses qu'on y consacre à la satisfaction de leurs besoins vitaux.

78. Alors que l'unanimité semble se réaliser sur la nécessité d'y mettre fin, jusqu'à présent, les principaux auteurs de cette tragédie paraissent incapables de se libérer de la hantise de leur souci excessif de sécurité. Nous reconnaissons le droit légitime de tous les Etats à la sécurité. C'est même l'une des responsabilités du pouvoir public de veiller tant à la protection des citoyens qu'à la sécurité du territoire national. Mais nous savons également que la sécurité n'est pas purement et simplement un problème militaire, qui lui-même se ramènerait purement et simplement à un problème d'armement ou de matériel. C'est M. Robert McNamara qui nous disait en 1966, alors qu'il était Ministre de la défense des Etats-Unis : "Nous avons encore tendance à voir la sécurité intérieure comme un état de préparation militaire, comme si la sécurité reposait sur un immense et terrifiant arsenal". Il soulignait encore plus loin que "en fin de compte, la force seule ne garantit pas la sécurité, et qu'après un certain stade, la marge de sécurité n'est pas élargie par la simple acquisition d'un plus grand volume de matériel militaire".

79. Ces judicieuses affirmations de M. McNamara rencontrent tout à fait notre adhésion. Nous pensons même que, loin de contribuer à la sécurité de l'Etat, l'accroissement du volume ou le perfectionnement des armements ne produit que l'effet contraire. En effet, s'armer outre mesure pour assurer sa sécurité contre un autre Etat provoque chez ce dernier une réaction similaire. D'où un accroissement général exagéré des engins de destruction, mettant en danger non seulement son propre pays, mais encore l'humanité tout entière.

80. Dans un monde où il n'est plus question de flèches ou d'épées, mais de missiles capables de semer la destruction totale à plus de 15 000 miles avec une puissance jamais atteinte dans l'histoire des explosifs, nous concevons difficilement que l'on puisse parler de sécurité en des termes aussi naïfs, à moins de se faire complice d'une duplicité outrageante.

81. Si nous sommes vraiment intéressés à la question du désarmement, nous devons l'aborder avec sérieux, avec objectivité, avec un esprit pragmatique, évitant toute attitude ou situation susceptible d'engendrer la méfiance, la mauvaise foi, le cynisme.

82. Ce n'est certainement pas par souci d'exagération que nous essayons de souligner le danger qui pèse sur notre planète à cause de l'action menée avec tant d'ardeur par les tenants de l'industrie d'armement dont le seul et unique dessein est de détruire.

83. Plus le temps passe, plus les négociations se compliquent. Plus de 30 années ont déjà été consacrées à l'étude du désarmement et les résultats obtenus jusqu'ici sont pratiquement dérisoires, ne portant que sur des points de détails qui n'ont rien à voir avec le désarmement général et complet, objet de cette session. Le Traité interdisant les essais d'armes nucléaires dans l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique et sous l'eau<sup>2</sup> et

<sup>2</sup>Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 480, n° 6964, p. 43.

le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires n'ont été conçus que dans le but inavoué de concentrer le monopole nucléaire entre les mains de quelques grandes puissances. Quant au Traité de Tlatelolco et aux protocoles qui s'y rattachent faisant de l'Amérique latine une zone dénucléarisée, bien que nous ayons participé à leur élaboration, nous en sommes à nous demander quelle en serait vraiment l'utilité pour un pays comme le Mexique, par exemple, dans l'éventualité d'une guerre nucléaire entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Cela montre que l'existence d'une zone dénucléarisée ici et là ne peut pas se substituer au désarmement général et complet qui seul peut éviter la catastrophe.

84. Nous sommes aussi de ceux qui pensent qu'un premier pas vers une solution du problème réside dans la restructuration et le renforcement du rôle et des pouvoirs de l'Organisation des Nations Unies. Nous pensons que, si elle doit servir, comme nous le souhaitons, de catalyseur en rapprochant les positions opposées, en dissipant la méfiance et les craintes des parties, nous devons assurer sa réhabilitation. Nous pouvons comprendre le point de vue de certains Etats qui estiment que, dans l'état actuel de la situation, ils ne peuvent confier la charge de leur sécurité à l'Organisation des Nations Unies. On peut être tenté de les approuver quand on sait que l'Organisation n'a pas toujours été capable de faire appliquer ses résolutions. Un exemple classique de l'incapacité de l'Organisation à résoudre les problèmes épineux relevant de sa compétence est le cas de la Namibie où elle est supposée administrer un territoire dans lequel elle n'a même pas accès, où elle n'est pas en mesure d'assurer la protection de personnes pour lesquelles elle a accepté l'entière responsabilité. Chaque jour, elle assiste, impuissante, au massacre de ces paisibles et innocentes victimes du régime fasciste et raciste de Vorster sans pouvoir opposer la moindre défense. La situation demeure la même dans le cas de Chypre et de la région du Moyen-Orient. Il est évident qu'il ne saurait être question de paix tant que ces foyers de tension subsistent. Ils continueront à subsister tant que les responsables continueront à faire preuve de manque de vision, de sagesse, préférant donner libre cours à leurs bas instincts et recourant à la force quand ils auraient dû faire usage de la procédure indiquée dans la Charte des Nations Unies pour la solution pacifique des différends.

85. A plus d'une reprise, notre monde a vécu des calamités d'envergure qui risquaient de nous plonger tous dans une nuit d'oubli parce que, dans chacun des cas, on a voulu substituer la force au droit. Ce sont là, à notre sens, des leçons contraignantes qui auraient dû inspirer nos travaux sur le désarmement.

86. L'ironie est que ceux-là même qui ont eu à souffrir de telles calamités s'offrent aujourd'hui le luxe de s'armer et d'armer les autres à des fins de destruction. Le paradoxe est d'autant plus frappant que le spectre de la guerre mondiale est toujours là et pèse lourdement sur nos têtes. La course à l'armement que nous connaissons aujourd'hui ne fait qu'accroître la possibilité d'une catastrophe. Cependant, nous devons reconnaître que,

dans beaucoup de cas, nous nous trouvons en présence d'une situation de cause à effet. Sur le plan local ou régional, on devra s'efforcer d'éliminer les sources de conflit, s'abstenir de toute ingérence dans les affaires intérieures des Etats sous aucun prétexte, d'occuper ou d'agresser les territoires d'Etats voisins.

87. Les grandes puissances devront également s'abstenir de se constituer des zones stratégiques, des zones d'influence, des zones d'intérêt national. En un mot, elles devront revenir aux idéaux qui ont prévalu à la création de l'Organisation des Nations Unies pour lui permettre d'être ce centre où s'harmonisent les efforts des nations. C'est alors, et alors seulement, que les conditions auront été réunies pour la réalisation du désarmement général et complet sous un contrôle international efficace.

88. En attendant, étant donné que le monde se trouve actuellement dans un état de surarmement, que les arsenaux existants d'armes nucléaires sont, à eux seuls, plus que suffisants pour détruire toute vie sur la planète, les principales puissances nucléaires peuvent se mettre d'accord dès à présent pour abandonner la course aux armements au point où elle se trouve présentement, et convenir entre elles d'une date à laquelle elles entameront le processus de réduction de leurs armements nucléaires jusqu'à leur destruction complète, suivant un plan qu'elles auront elles-mêmes établi. Du même coup, elles pourront s'entendre sur la réduction des budgets militaires. Tout cela peut se faire sans porter atteinte en aucune façon à leur sécurité.

89. L'Organisation des Nations Unies est tout à fait indiquée pour servir de cadre et faciliter de dialogue dans ce domaine.

90. Il demeure entendu que ces mesures n'ont aucun rapport avec le droit dont disposent tous les Etats, y compris les pays en voie de développement, d'avoir accès à la technologie, au matériel ou à des matières nucléaires pour faire face à leurs besoins en énergie. Cela devra se faire sous contrôle international.

91. Nous sommes tout aussi enclins à croire que tout progrès réel dans le domaine du désarmement nucléaire ne manquerait pas d'avoir des répercussions heureuses sur toute négociation dans le domaine des armements classiques.

92. En ce qui concerne l'expansion de ces armements, à propos de laquelle on semble accuser le tiers monde de participer dans une large proportion, nous voudrions faire ressortir que les armes ne sont pas fabriquées dans le tiers monde, qu'elles y sont importées. Il suffit d'en interdire l'exportation pour que le problème soit résolu.

93. Toutes ces démarches, si elles devaient aboutir, libéreraient des sommes considérables qui pourraient être affectées à des fins de développement.

94. Il ne fait aucun doute que la course aux armements nuit au développement socio-économique des Etats. Cela est d'autant plus vrai des pays du tiers monde qui assistent impuissants à la spoliation de leurs ressources naturelles.

95. L'industrie de guerre devra être transformée pour répondre aux exigences légitimes de l'humanité. Ce n'est

point une industrie de guerre qui pourra résoudre les problèmes sans cesse croissants des années à venir, mais plutôt une industrie conçue et axée vers la production des biens de consommation et qui aidera à l'éradication des fléaux qui sont les sources d'impardonnables misères de notre monde d'aujourd'hui.

96. Pour me résumer, je voudrais dire que nous estimons impératif de procéder au renforcement des structures et des pouvoirs de l'ONU pour lui permettre d'exercer efficacement son rôle. Nous appuierons tous les efforts tendant à un désarmement véritable, général et complet. La prolifération, tant horizontale que verticale, des armes nucléaires et des armes classiques doit être limitée et, à terme, enrayée complètement. Il est aussi nécessaire de renforcer les moyens de contrôle déjà mis en œuvre.

97. Cependant, qu'il soit dit d'ores et déjà que tous nos efforts en faveur du désarmement demeureront vains si les puissances qui disposent des industries d'armement ne se décident pas à apporter leur participation à une telle action. Seule la volonté des nations de coopérer étroitement pourra assurer le succès de nos travaux.

98. Ce n'est certainement pas une tâche facile. Ce n'est pas non plus une tâche qu'on peut accomplir du jour au lendemain. Comme tout changement historique, celui-ci devra naître de toute une série d'ajustements, de l'évaluation sans passion des relations contemporaines de puissance et de la courageuse redéfinition de la notion d'intérêt. Les forces permettant cette réadaptation devront y contribuer à des degrés divers, selon leur capacité de tirer des leçons de l'histoire.

99. M. TSHERING (Bhoutan) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le privilège de vous transmettre à vous-même et, par votre intermédiaire, à tous les représentants ici présents, les vœux les meilleurs de Sa Majesté Jigme Singye Wangchuck, roi du Bhoutan, pour la réussite de cette session extraordinaire consacrée au désarmement.

100. Permettez-moi aussi de vous féliciter pour votre élection si méritée à la présidence de cette dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale. L'expérience que vous avez des affaires internationales et l'orientation remarquable que vous avez donnée aux travaux des sessions passées nous assurent que vous saurez conduire ces discussions importantes à une heureuse conclusion.

101. Le Bhoutan attache une importance considérable à cette session extraordinaire, non seulement parce qu'elle a été réunie à l'initiative du mouvement des pays non alignés, mais aussi parce que nous croyons que le désarmement est une question qui intéresse la survie même de l'humanité. Cette question a occupé une place privilégiée dans la pensée des gens et des pays qui se sont occupés de la paix du monde depuis un siècle. Depuis la Conférence de La Haye en 1899, l'on a assisté à de nombreuses initiatives internationales, dont la Conférence du désarmement de Genève en 1932. Ceux qui avaient élaboré le Pacte de la Société des nations avaient envisagé le désarmement comme un des aspects primor-

diaux de la recherche collective de la paix et de la sécurité. La Société des nations, en fait, a poursuivi des efforts presque incessants pour élaborer un plan acceptable de limitation des forces armées.

102. Les événements qui suivirent ont poussé les fondateurs des Nations Unies à conférer à la fois au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale des responsabilités particulières dans le domaine des armements et du désarmement. L'Article 26 et le paragraphe 1 de l'Article 11 de la Charte prévoyaient ces responsabilités afin de favoriser l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde. Les discussions, les négociations, et les études qui ont eu lieu depuis 1946 remplissent de nombreux volumes des publications des Nations Unies et d'autres organisations internationales intéressées.

103. Mon propos n'est de m'attarder ni sur ce que nous pouvons trouver dans les annales ni sur la position de la délégation du Royaume du Bhoutan à l'égard de tous les aspects du désarmement. Nous avons passé en revue les progrès accomplis et avons constaté qu'aucun changement ne pourrait justifier un réexamen de notre position telle qu'elle est enregistrée dans les documents de l'Assemblée générale et de la Première Commission. Mais je vais évoquer brièvement certains des points qui, à notre avis, réclament une solution urgente.

104. Nous prenons part aux travaux de cette session en tant que petit Etat Membre des Nations Unies. Nous sommes vivement conscients du fait que la communauté internationale vit sous la menace constante d'un holocauste nucléaire. Le mouvement en faveur de la réduction et de la limitation des armes a été aussi stérile au point de vue des résultats qu'il a été prodigieux en belles paroles. Les efforts de la Société des nations ont fini sur un échec tragique; ceux des Nations Unies n'ont, jusqu'ici, produit aucun résultat tangible. L'heure est venue de chercher une approche nouvelle et positive.

105. Au cours des nombreuses discussions, réunions et conférences qui ont eu lieu sur le désarmement, on a toujours reconnu une chose : c'est que le désarmement mondial, la destruction de toutes les armes mortelles existantes, et l'interdiction totale de la production de nouvelles armes de destruction massive, sans réserve ni exception, sont la seule manière d'assurer une paix réelle et durable, la sécurité et le progrès pour les peuples du monde.

106. La logique de cette affirmation ne saurait être réfutée. Tant qu'il existe des stocks d'armes nucléaires qui suffiraient à détruire plusieurs fois l'humanité entière, la possibilité d'un holocauste mondial demeure une menace perpétuelle. Tant que le commerce des armes continue d'aller bon train et de multiplier les réserves d'armes classiques dans toutes les parties du monde, les guerres se poursuivront. Tant que la course aux armements continuera à détourner de larges ressources scientifiques, techniques et économiques des secteurs de développement pacifique où elles sont si nécessaires, des millions d'habitants du globe ne pour-

ront parvenir à mener, même de façon rudimentaire, une existence décente et digne.

107. Et cependant — si raisonnable et évident que soit cet objectif — nous parvenons au dernier quart de la Décennie du désarmement sans être plus près de sa réalisation qu'il y a quelques années. Vous connaissez la litanie, de même que la réponse. Les problèmes techniques complexes du désarmement sont souvent mentionnés : la difficulté d'appliquer les mesures nécessaires, de convenir des armements que l'on pourrait conserver pour assurer la stabilité intérieure des nations et de ceux qui ne pourraient pas l'être, la difficulté d'établir et de maintenir un mécanisme de surveillance.

108. Ce sont là des questions complexes, qu'il convient de régler. Mais elles ne sont pas insolubles, loin de là. Il est de plus en plus clair que la vraie raison pour laquelle les progrès dans le domaine du désarmement sont pratiquement nuls dépasse de beaucoup le cadre technique, car, même dans les cas où l'on a pu régler des questions techniques et de procédure, l'on constate une réticence de la part des Etats concernés à appliquer les accords et les traités.

109. L'étude de ce paradoxe nous amène à une conclusion inévitable. Derrière ces buts si nobles et ces déclarations prometteuses, se cache une crainte réelle, profondément enracinée dans la psychologie des hommes et créée par le désarmement, la crainte de se trouver sans défense et vulnérable dans un monde où la guerre, de quelque espèce quelle soit, a été une menace constante à travers l'histoire. Les faibles craignent d'être menacés ou maltraités par les forts. Les résultats de cette peur sont manifestes. On peut redouter que certains pays appliquent les accords de désarmement mais que d'autres ne le fassent pas. On craint d'être dépassé par les autres au nom de l'équilibre de la puissance. On craint d'être celui qui fait le premier pas et l'on doute de la bonne foi des autres nations.

110. Tant que ces écueils puissants continueront d'exister pour les gouvernements du monde et leurs sujets, les négociations sur le désarmement constitueront un jeu cruel et inutile, promettant beaucoup et n'offrant guère à un monde qui aspire désespérément à la paix profonde et permanente.

111. Comment surmonter ces écueils ? Pour nous, toutes les nations doivent tenir un rôle actif dans l'examen éclairé des problèmes cruciaux. Parmi ces nations viennent en tête les deux superpuissances ; et il est ironique de constater que ce sont ces superpuissances mêmes qui ont probablement manifesté la volonté la moins forte, ces dernières années, d'ouvrir la voie à un désarmement général et complet. En fait, c'est plutôt le contraire. Alors que les pourparlers sur la limitation des armes se poursuivent, on continue à développer un armement de plus en plus perfectionné et destructif, si bien que les négociations n'ont guère pu suivre de près les innovations techniques. Bien loin de faire cesser la recherche-développement, qui représente environ 15 p. 100 des dépenses militaires totales, les pourparlers sur le désarmement l'ont en fait accélérée car chaque partie, tout en faisant de beaux discours sur la notion de

l'"équivalence" dans le domaine des armes, cherche en réalité la supériorité grâce à des armes et des systèmes de vecteurs de plus en plus puissants. La liste des armes meurtrières de riposte que nous connaissons aujourd'hui — les missiles de croisière, le Trident, le MX, la bombe à neutrons, le SS-20, pour n'en citer que quelques-unes — ne cesse de croître. En même temps, le commerce mondial des armes est monté en flèche, atteignant annuellement la somme de 12 milliards de dollars environ, les Etats-Unis et l'Union soviétique comptant pour à peu près les deux tiers de cette somme totale.

112. Tel est le scénario du danger et de la duplicité auxquels le monde doit faire face. Il n'est pas surprenant, comme on peut fort bien le voir d'après le présent débat, que cet exemple n'ait inspiré à de nombreuses nations aucune confiance dans le concept du désarmement. En fait, c'est bien le contraire que nous constatons, puisque l'on voit se perdre de façon généralisée et décourageante la foi dans le désarmement. Au cours de cette décennie, on est passé insensiblement du but même du désarmement général et complet à des mesures fragmentaires. Nous entendons maintenant parler de l'équivalence stratégique des armes et non de leur élimination totale. On nous parle de désarmement partiel, de l'interdiction d'armes qui ne sont pas encore inventées, de l'interdiction des armes dans des régions où elles ne se trouvent pas encore. Nous parlons de zones exemptes d'armes nucléaires et non d'un monde libéré de l'arme nucléaire. Il est frappant de constater que le seul accord sur la destruction et l'élimination de fait d'armes existantes a été la convention de 1972 sur l'interdiction des armes bactériologiques<sup>3</sup> et même l'application universelle de cette mesure importante est loin d'être certaine. Mon gouvernement a récemment adhéré à cette convention, non parce que nous avons quoi que ce soit à éliminer ou à interdire, mais pour montrer combien nous tenons à cette mesure et à toutes les autres mesures positives menant au désarmement et combien nous les appuyons.

113. Ces mesures partielles nous ont pendant un certain temps laissé espérer que nous nous rapprochions de notre objectif de désarmement total. Aujourd'hui, si nous voyons la réalité en face, nous constatons que tel n'est point le cas et que ces mesures annexes sont devenues non un moyen vers une fin, mais une fin en soi, non des mesures vers le désarmement général et complet, mais des mesures de remplacement. Au cours des 50 dernières années, alors que le produit national brut du monde a quintuplé, les dépenses militaires ont décuplé ; à ce jour, elles absorbent annuellement 350 à 400 milliards de dollars. C'est avec horreur que nous constatons qu'un tiers environ de toutes les dépenses mondiales réservées à la recherche et au développement sont aujourd'hui consacrées à des objectifs militaires.

114. La redistribution ne serait-ce que d'un faible pourcentage de ces ressources à des fins pacifiques pro-

<sup>3</sup> Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction [résolution 2826 (XXVI), annexe].

figerait énormément aux régions sous-développées du monde. En fait, il est difficile d'imaginer comment un ordre économique véritablement équitable puisse jamais exister sans une telle redistribution de ressources. Nous acceptons la notion d'interdépendance des communautés dans le monde. La tension économique et sociale et l'instabilité dans une partie du monde affectera inévitablement, selon nous, les autres parties du monde et fera s'évanouir les perspectives de paix pour les peuples, où qu'ils soient.

115. La course aux armements et le commerce des armes sont devenus aujourd'hui un phénomène mondial mettant en jeu non seulement les grandes puissances mais aussi de nombreux pays en développement, alors que leurs populations se trouvent privées même des éléments essentiels de survie. Ce luxe n'est pourtant pas à leur portée. La prolifération des armes oblige les pays à subordonner leurs besoins économiques à leurs besoins militaires. Les rapports de l'Institut international de Stockholm de recherche sur la paix montrent qu'au cours des seules années 1974 et 1975, le montant des armes transférées aux pays en développement s'est accru de plus de 60 p. 100. Les nations paient de plus en plus pour avoir toujours moins de sécurité. L'histoire enseigne que la transformation du monde en camps armés constitue une entreprise périlleuse, mais les efforts à cette fin n'ont pas cessé.

116. L'un des rôles les plus importants que les Nations Unies peuvent aujourd'hui assumer se situe dans le domaine du désarmement. Si nous voulons vaincre les craintes qui nous empêchent de progresser, il nous faut aller hardiment de l'avant. Nous devons œuvrer ensemble, montrer que nous travaillons ensemble vers un objectif universel, pour faire du concept du désarmement une possibilité vivante et tangible. C'est pourquoi ma délégation appuiera le programme d'action ainsi que le mécanisme prévu pour son application. De toute nécessité, il convient que ce programme soit élaboré de façon à rendre son application acceptable pour la communauté internationale. Ma délégation pourrait appuyer des programmes d'action à court et à long terme en général, tels qu'ils sont définis dans le rapport du Comité préparatoire, avec des organismes de délibération et de négociation appropriés acceptables pour la plupart des Etats Membres. L'organisme de négociation actuel, si on le retient, devrait être modifié de manière appropriée afin que toutes les puissances nucléaires puissent participer à ses travaux. De nombreux chefs d'Etats et de gouvernement, des chefs de délégation et le Secrétaire général nous ont présenté de sages directives qu'il convient d'examiner avec la plus grande attention.

117. Nous ne parlons pas en cette instance des intérêts d'un groupe limité de peuples ou d'une petite poignée de nations. Nous parlons de l'avenir de tous les hommes et de toutes les femmes sur cette planète. Faisons en sorte que, dans les négociations difficiles et prolongées qui ont caractérisé et continueront de marquer la voie du désarmement, nous ne perdions pas de vue notre responsabilité cruciale, celle qui consiste à préserver les générations futures du fléau de la guerre.

118. M. SOURINHO (République démocratique populaire lao) : Monsieur le Président, avant tout, je voudrais, au nom de la délégation de la République démocratique populaire lao vous adresser mes chaleureuses félicitations pour votre élection unanime à la présidence de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Ma délégation se félicite de ce choix et est persuadée que vous vous acquitterez de votre tâche avec toute la compétence que vous confère votre grande expérience.

119. Dans le contexte actuel où le militarisme, le racisme et la réaction engloutissent des ressources colossales dans la course aux armements, dans la création de nouveaux moyens d'extermination massive et créent une menace réelle de catastrophe nucléaire pour toute l'humanité, point n'est besoin d'insister sur l'importance de cette session extraordinaire destinée à mettre un frein à la course aux armements, pour aboutir au désarmement général et complet sous un strict contrôle international et pour consolider la paix et la coexistence pacifique.

120. A cet égard, ma délégation voudrait rendre hommage au mouvement des pays non alignés qui, dès sa première conférence au sommet, à Belgrade, a souligné la nécessité de convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et qui a, depuis, lutté sans relâche pour la tenue de cette session. Nous rendons également hommage au Comité préparatoire de cette session qui a déployé des efforts intenses pour nous présenter un rapport contenant un projet de déclaration, un projet de programme d'action et un projet concernant le mécanisme de négociation [voir A/S-10/1, vol. I]. Ces documents serviront utilement de base à nos négociations dans les jours à venir.

121. La République démocratique populaire lao, qui a subi pendant de nombreuses années une féroce agression impérialiste et qui souffre encore des séquelles de cette guerre d'agression, se prononce fortement en faveur du désarmement. Aussi, nous n'avons cessé d'œuvrer dans cette direction, de concert avec les pays non alignés, les pays socialistes et les forces éprises de paix et de justice dans le monde. En agissant ainsi, nous avons la ferme conviction que la paix et la sécurité internationales, qui sont des facteurs indispensables au progrès et au développement, ne pouvaient être assurées de façon durable que dans un monde désarmé.

122. Cependant, bien qu'aspirant ardemment à un désarmement général et complet, nous avons également conscience que le problème de la cessation de la course aux armements et du désarmement revêt un caractère très complexe. Et c'est sans doute cette complexité qui expliquerait en partie pourquoi les efforts intenses déployés par les Nations Unies depuis leur création n'ont pas abouti à grand chose, sinon à une quantité énorme de résolutions qui, loin de nous rapprocher du but, n'ont fait que nous en éloigner. Il semble, par contre, que des négociations bilatérales ou multilatérales menées dans d'autres instances internationales aient donné lieu à certains résultats qui, bien qu'appréciables, demeurent limités et n'ont, par conséquent, pas abouti à une réduction des dépenses militaires, qui ont atteint en

1977 le chiffre astronomique de 400 milliards de dollars, soit le double de celui qui fut enregistré en 1970, date où fut proclamée la Décennie du désarmement.

123. Devant cette situation singulière, la tâche de la présente session extraordinaire s'annonce donc ardue, mais elle n'est pas cependant impossible. A cause de notre optimisme naturel et mesuré, nous persistons à croire qu'avec la participation active et constructive de tous les pays, petits ou grands, la communauté internationale parviendrait à prendre, dès la présente session, certaines mesures significatives qui marqueront un vrai tournant dans nos efforts collectifs pour épargner à l'humanité les conséquences effroyables d'une nouvelle conflagration mondiale.

124. Cependant, la délégation de la République démocratique populaire Lao voudrait clairement énoncer ce qui suit : pour répondre au profond désir de paix des peuples du monde et du sien propre, la République démocratique populaire lao est en faveur du désarmement et réclame des mesures positives immédiates pour débloquent la voie vers le désarmement général et complet sous contrôle international efficace. Toutefois, nous aurions des réserves à l'égard d'un consensus sur le désarmement, si consensus il y avait, qui aurait pour effet la restriction ou la réduction de l'élan de la lutte des peuples pour se libérer de la domination, de l'oppression et de l'exploitation du colonialisme, de l'impérialisme, du racisme et de l'*apartheid*. De plus, selon nous, des mesures rationnelles de désarmement devront s'inspirer des principes de la Charte des Nations Unies touchant au droit de légitime défense individuelle ou collective des Etats, particulièrement des petits Etats en développement qui sont constamment exposés à des complots et à des agressions ouvertes provenant des forces de la réaction, du colonialisme et de l'impérialisme.

125. Pour renverser le courant de la course aux armements, qui place de plus en plus l'humanité dans un état de grave péril, il serait nécessaire et réaliste, dans notre approche de cette question, de prendre sérieusement en considération les réalités de la situation présente de notre monde et de développer, à partir de cet examen des faits, des efforts concertés pour atteindre l'objectif fixé qui est la réalisation d'un véritable désarmement général et complet.

126. La situation actuelle du monde, sous l'impulsion des forces de paix et de démocratie, est caractérisée par une tendance générale favorable à la promotion de la compréhension et de la coexistence entre tous les peuples de la planète, sur la base de la coexistence pacifique et des principes de la Charte des Nations Unies; mais, en même temps, persistent les soubresauts d'une tendance pernicieuse qui constitue un vrai obstacle au renforcement de la paix et de la sécurité internationales. Il s'agit en effet de la tendance manifestée par des forces néo-colonialistes et impérialistes qui, ne renonçant pas à leurs noirs desseins de continuer à dominer et à exploiter des peuples et à jouer le rôle de gendarme dans le monde, se livrent toujours à toutes sortes de complots et d'activités — soit directement,

soit par le truchement des mercenaires, comme ce fut le cas de l'agression perpétrée contre le Bénin au cours de l'année dernière — pour s'immiscer dans les affaires intérieures des pays, notamment des petits pays en développement qui ont fraîchement accédé à l'indépendance et à la souveraineté nationales.

127. En outre, les néo-colonialistes et impérialistes continuent obstinément à maintenir des bases et installations militaires dans les divers points du globe, exerçant ainsi des pressions et des menaces constantes sur les peuples et les pays avoisinants; ils continuent, enfin, à donner aide et soutien massifs en armements les plus modernes et les plus meurtriers au régime d'*apartheid* de l'Afrique du Sud et au régime expansionniste d'Israël qui intensifient les oppressions et les agressions contre les peuples d'Afrique australe et des peuples arabes du Moyen-Orient, y compris le peuple palestinien, et qui persistent, en dépit des condamnations de la communauté internationale et des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, à occuper des territoires d'autrui et à s'y livrer à une exploitation éhontée des ressources matérielles et humaines. Dans d'autres parties du monde, notamment en Corée du Sud, l'impérialisme continue à entretenir une situation de tension par son refus obstiné d'en retirer ses forces militaires camouflées sous l'enseigne de l'ONU et par l'introduction dans cette partie de la Corée des armes les plus sophistiquées, y compris des bombes nucléaires. A ce propos, les Etats-Unis doivent obtempérer à la volonté souveraine du peuple coréen qui les a sommés de retirer toutes leurs troupes et tous leurs armements militaires de la partie sud de Corée et d'exécuter rigoureusement la résolution 3390 B (XXX) de l'Assemblée générale.

128. Tous les faits que nous venons de rappeler prouvent clairement, si besoin en était, que les néo-colonialistes et impérialistes s'obstinent à s'enfoncer dans le processus d'incitation aux armements et qu'ils sont, en outre, en train de favoriser dangereusement la prolifération des armes aussi bien nucléaires que classiques.

129. Ces agissements qui mettent en cause la paix et la sécurité universelles méritent d'être condamnés sévèrement par la communauté internationale et il doit y être mis fin immédiatement pour créer un climat favorable à un processus de désarmement.

130. Dans la perspective d'un désarmement général et complet, des mesures concernant le désarmement doivent porter sur toutes les catégories d'armes aussi bien les armes nucléaires que les armes de destruction massive et les armes classiques. Cependant, compte tenu de l'immense danger que les armes nucléaires font courir au monde, nous partageons l'avis que le désarmement nucléaire doit recevoir un examen urgent. La présente session extraordinaire devra donc, en cette matière, s'entendre sur un programme d'action établissant des mesures concrètes et des étapes judicieuses menant, d'abord, à l'arrêt de la production et au contrôle de ces armes, puis à la réduction progressive des stocks existants jusqu'à leur élimination complète. Dans ce contexte, la présente session devra aussi lancer une sévère

mise en garde contre la production des bombes à neutrons, production qui ne fera qu'accélérer la course aux armements nucléaires et augmentée la menace à la paix et la sécurité internationales.

131. Pour renforcer la sécurité des Etats non nucléaires et écarter le danger de la prolifération des armes nucléaires, ma délégation accueille avec intérêt l'idée de la création de zones dénucléarisées dans les différentes régions du monde où cela était possible avec, bien entendu, le consentement de tous les pays faisant partie de la zone.

132. Ce consentement de tous les pays concernés et intéressés doit être également recherché en ce qui concerne la création de zones de paix. Il va sans dire que, pour répondre à son objectif, la création d'une zone de paix doit impliquer le retrait ou le demantèlement de toutes les bases et installations militaires étrangères dans la zone et des efforts de la part de tous les Etats pour le renforcement de la paix et de la sécurité des peuples et des pays de la région et la promotion entre eux de liens de coopération fructueuse.

133. S'agissant des armes chimiques et classiques qui constituent actuellement des moyens importants dans la machine de guerre néo-colonialiste et impérialiste et qui viennent de subir un perfectionnement accru au cours de la longue guerre d'agression impérialiste contre les peuples du Laos, du Viet Nam et du Kampuchea, la délégation de la République démocratique populaire lao est en faveur de l'interdiction totale de la fabrication des armes chimiques, et elle attache une importance particulière à la question du transfert des armes classiques. Car, chacun sait que, depuis la fin de la guerre d'Indochine, des complexes militaro-industriels impérialistes, dans le but de préserver et de poursuivre leurs intérêts à court terme, cherchent par tous les moyens à entretenir les foyers de tension qui existent dans diverses régions du globe, telles que le Moyen-Orient et l'Afrique australe. Ce faisant, ils continuent, comme nous l'avons précédemment souligné, à distribuer et à vendre à des prix très bas une énorme quantité d'armes perfectionnées aux régimes racistes d'Afrique du Sud et d'Israël pour leur permettre de perpétuer leur oppression et de multiplier leurs agressions contre des peuples africains et arabes, y compris le peuple palestinien, qui luttent pour leur indépendance et le recouvrement de leurs territoires usurpés. Il serait éminemment souhaitable que la présente session édicte des mesures qui mettront fin à ce genre de transfert d'armes classiques et qui, part contre, consolideront davantage les droits des peuples opprimés soumis à la domination et à l'agression du colonialisme et de l'impérialisme.

134. Au cours de notre débat général, ma délégation a pris note des propositions tendant à améliorer le mécanisme du désarmement. Nous avons relevé à ce sujet une demande presque unanime tendant à accroître l'impulsion des Nations Unies dans le domaine du désarmement, domaine qui a toujours été le sien en vertu de la Charte. Etant entendu que les conséquences du non-désarmement affecteront tous les Etats sans exception, il est souhaitable que l'Organisation des

Nations Unies, qui réunit présentement presque tous les Etats de la planète, se voie confier le rôle moteur pour accélérer le processus du désarmement.

135. En attendant de pouvoir réunir dans un avenir pas trop lointain, espérons-nous, la conférence mondiale sur le désarmement, dont le principe et le bien-fondé ont été reconnus par la communauté internationale, l'éventualité de la convocation d'une autre session extraordinaire de l'Assemblée générale pour précéder à une évaluation exhaustive du processus de désarmement et pour y donner, en cas de besoin, l'élan nécessaire ne doit pas être écartée.

136. Le débat sans précédent sur le désarmement à l'échelle du monde est en train de s'achever pour faire place à des négociations laborieuses qui vont s'engager pour surmonter toutes les difficultés connues jusqu'à présent et pour parvenir à l'adoption par consensus des mesures qui apaiseront les profondes inquiétudes de l'humanité en quête de la paix et de la sécurité dans le désarmement. Nous souhaitons fermement que ces négociations soient fructueuses pour répondre au minimum d'espérance que les peuples du monde ont placé en cette session historique de l'Assemblée générale. Ma délégation fera tout en son pouvoir pour rencontrer cet espoir légitime des peuples du monde.

137. M. OYONO (République-Unie du Cameroun) : Qu'il me soit permis tout d'abord, au nom de Son Excellence M. Ahmadou Ahidjo, père de la nation et de l'Etat camerounais, en mon nom et en celui de ma délégation, de présenter mes félicitations les plus chaleureuses à M. Mojsov, à l'occasion de son élection unanime à la présidence de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Depuis sa brillante élection, l'année dernière, à la présidence de la trente-deuxième session, il a été reconduit, à quelques mois d'intervalle, aux mêmes éminentes responsabilités, lors des huitième et neuvième sessions extraordinaires consacrées respectivement aux problèmes du Liban et de la Namibie. Les résultats positifs de ces deux réunions témoignent à l'évidence des qualités de diplomate qui le distinguent et qui honorent son pays, la Yougoslavie, auquel mon pays est lié par une vieille amitié et une coopération fructueuse.

138. Qu'il me soit également permis d'adresser les mêmes félicitations au Secrétaire général, M. Waldheim, ainsi qu'à tous les membres du Comité préparatoire pour l'ardeur, la compétence et le dévouement avec lesquels ils se sont acquittés des tâches qui leur ont été confiées dans le cadre de la préparation de l'actuelle session, et dont le résultat figure dans le rapport [A/S-10/1] qui a été brillamment introduit devant l'Assemblée par M. Ortiz de Rozas [1<sup>re</sup> séance].

139. Il est particulièrement significatif que la convocation de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au problème du désarmement, problème capital pour la paix mondiale, la coopération internationale et le développement, résulte d'une initiative de la grande famille des pays non alignés dont fait partie mon pays à l'instar, entre autres, de la presque totalité des pays anciennement colonisés d'Afrique, d'Asie et

d'Amérique latine, qui manifestent leur non-engagement dans l'antagonisme Est-Ouest et son universalisation.

140. En effet, depuis la fin de la seconde guerre mondiale et après les bombes lancées sur Hiroshima et Nagasaki, les grandes puissances sont passées, entre 1952 et 1978, de la bombe atomique à la bombe à hydrogène, puis à la bombe à neutrons. La puissance destructrice de ces armes redoutables s'est, elle aussi, accrue, passant du kilotonne de TNT au million de tonnes.

141. Il convient de rappeler à ce propos que, selon les experts : "Une bombe nucléaire de quelques mégatonnes explosant à 30 kilomètres d'altitude incendierait plusieurs millions de km<sup>2</sup>, et quelques bombes suffiraient pour ravager les grandes villes du monde."

142. Les notions d'équivalent en mégatonne des missiles sont devenues l'une des préoccupations majeures des états-majors des grandes alliances militaires multinationales et antagonistes dans la compétition de prééminence hégémonique des superpuissances. Leurs satellites, leurs fusées intercontinentales capables d'atteindre des objectifs précis à plus de 10 000 kilomètres, leurs missiles de croisière, leurs sous-marins atomiques échappant à toute détection, leurs engins et avions MIRV, leurs missiles antimissiles, le renforcement de leurs forces de frappe et de dissuasion ainsi que leurs vastes réseaux de communications et de contrôle, maintiennent notre planète dans une situation essentiellement explosive en dépit des assurances et des apaisements que l'on s'évertue à nous donner en multipliant et en perfectionnant les procédures pour éviter une riposte automatique.

143. Jamais la crédibilité d'une apocalypse nucléaire capable d'annihiler plusieurs fois l'humanité n'a été aussi profonde, aussi vivement ressentie.

144. On comprend dès lors que les pays non alignés ne partageant pas les raisons des préoccupations des grandes puissances dans cette aventure suicidaire, convaincus que la paix et la sécurité internationales reposent non sur la confrontation et l'équilibre de la terreur mais sur la coopération internationale par-delà les divisions imposées par les blocs, et conscients de ce que le non-alignement s'impose comme une force vitale dans la création d'un système nouveau, aient pris l'initiative généreuse et salutaire d'organiser cette session extraordinaire consacrée au désarmement. Il n'est pas étonnant, comme je l'ai dit, que les pays nouvellement indépendants des continents en développement, et notamment l'Asie, l'Afrique et l'Amérique latine, constituent le noyau dynamique de ce mouvement.

145. En effet, tous ces pays connaissent encore des bouleversements dans leurs structures culturelles, sociales et économiques héritées de la colonisation. Ils se préoccupent encore, et avant toutes choses, et souvent par tâtonnements, de définir, en conformité avec les objectifs et l'intérêt national bien compris, des modèles qui pourraient mobiliser l'esprit de leurs populations et les stabiliser en tant que nations ainsi que promouvoir la modernisation de leurs pays.

146. Outre qu'ils ont à lutter contre les cataclysmes naturels, ces pays doivent triompher de tous les maux que provoque et multiplie leur état de sous-développement. On comprend dès lors leur anxiété généralisée et leurs réserves devant les développements de plus en plus dangereux des rivalités hégémoniques des grandes puissances et les déperditions d'énergie et de ressources qu'occasionne la course intensive aux armements.

147. La méfiance, la mobilisation des esprits, parfois jusqu'à la confusion, qu'implique et développe un tel complexe contraignent les pays du tiers monde, pour leur besoin de survie, à affecter à des dépenses militaires d'importantes ressources humaines et matérielles qu'ils auraient pu consacrer aux secteurs économique et social.

148. Toute proportion gardée, les dépenses ainsi consacrées sont dérisoires par rapport à celles, fantastiques, que les pays développés destinent aux industries d'armements bien au-delà des nécessités de leur sécurité. C'est que ces industries de destruction et de mort sont devenues pourvoyeuses d'immenses profits en expansion continue. Il n'est pas tellement surprenant que ce secteur d'activité, en cette période de crise économique, ne connaisse point de récession puisque ce sont les sources de tensions hégémoniques des grandes puissances et les foyers de tension dont le tiers monde est le théâtre qui l'alimentent.

149. En 1969, le Président de la République-Unie du Cameroun, M. Ahmadou Ahidjo, déclarait devant l'Assemblée :

"Il est absurde, en effet, que des sommes énormes continuent de s'engloutir dans la course aux armements pendant que la grande majorité de l'humanité vit dans un dénuement tragique et injuste. Tragique non seulement parce qu'il compromet l'essentiel de ce qui fait la dignité de l'homme, mais encore parce qu'il apparaît sans perspective de dépassement immédiat dans un monde pourtant outillé de mieux en mieux pour vaincre la misère. Dénuement injuste, ensuite, parce que dans le monde tel qu'il se présente aujourd'hui, le progrès est une œuvre commune de l'humanité, dont les bénéfices doivent être équitablement partagés entre tous les hommes."

150. Cette session extraordinaire se tient presque 10 ans après cette déclaration qui éclaire de façon saisissante le lien étroit qui unit les deux problèmes les plus urgents auxquels notre époque doit faire face : le développement et le désarmement. Il n'y a pas de doute que cette session se situe dans le prolongement de la sixième et de la septième sessions extraordinaires et renforce opportunément les efforts que ne cesse de déployer l'immense majorité des peuples depuis des décennies en vue de l'instauration du nouvel ordre international, plus équilibré et plus juste.

151. Nous avons constaté avec quelle unanimité les éminents représentants de plus d'une centaine de pays, pauvres et riches, qui sont montés depuis deux semaines

<sup>4</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, vingt-quatrième session, Séances plénières, 1780<sup>e</sup> séance, par. 28.

à cette tribune, ont reconnu cette vérité cruciale que constitue le binôme "désarmement-développement", en l'illustrant avec les statistiques les plus alarmantes.

152. Ainsi, le monde entier qui, depuis le 23 mai dernier, s'est mis avec espoir à l'écoute de notre débat, a-t-il appris qu'on évaluait, cette année, à 400 milliards de dollars, soit plus de un milliard de dollars par jour, les sommes consacrées aux œuvres de mort, et à peine à 20 milliards celles destinées au développement.

153. Pour affiner les instruments de notre destruction commune, 500 000 chercheurs et ingénieurs travaillent chaque jour avec acharnement. Pourtant, il suffirait d'une infime partie de ces ressources colossales pour lutter contre la famine, la maladie et la misère qui pèsent encore sur les deux tiers de l'humanité et même les vaincre, et offrir enfin à ces peuples les larges perspectives d'un développement dynamique et solidaire, des chances égales de vie et d'accès au bien-être afin que, transcendant nos pesanteurs, la civilisation de l'universel à laquelle nous aspirons émerge des limbes de nos pensées généreuses.

154. L'un des paradoxes de notre temps est que, depuis la deuxième guerre mondiale, malgré le développement de l'antagonisme Est-Ouest marqué par la constitution des deux alliances militaires que j'ai évoquées et malgré l'apparition des armes de destruction massive et le perfectionnement des équipements militaires de tout type, l'hémisphère nord est demeuré une zone de paix où les deux camps n'ont cessé de dialoguer et de coopérer.

155. La solidarité objective que manifestent ainsi les pays industrialisés contre une guerre atomique qui aboutirait à leur anéantissement réciproque semble se circonscrire à l'intérieur de leurs frontières internationales. Selon les indications que nous empruntons volontiers au Premier Ministre du Canada, depuis 1945 près de 80 pays ont été mêlés à 133 guerres qui ont causé la mort de plus de 25 millions de personnes. Et, pendant cette même période, aucun des cinq pays qui dépensent presque les trois quarts des sommes consacrées annuellement dans le monde à l'industrie des armements n'a servi de champ de bataille. C'est, au contraire, le reste du monde, l'Asie, l'Afrique, le Moyen-Orient et l'Amérique latine, qui n'ont pratiquement pas cessé de connaître des situations instables et explosives et d'être le théâtre d'affrontements sanglants. Dans la plupart des cas, ces désordres ont été provoqués par la nécessité où se trouvaient les peuples dits du tiers monde de réagir contre l'oppression coloniale et la domination impérialiste afin d'assumer la pleine maîtrise de leur destin. Et, lorsqu'on a assisté à ce qui pouvait paraître une guerre civile, il s'est souvent révélé, par la suite, que, derrière les factions tribales ou nationales, se cachaient des puissances étrangères.

156. Toujours pendant cette même période, ainsi que l'ont démontré les débats des sixième et septième sessions extraordinaires, le pillage des matières premières, dont 80 p. 100 se trouvent précisément dans le tiers monde, s'est accentué de façon scandaleuse au profit d'une minorité de pays. Les foyers de tension qui ajou-

tent ainsi à la misère dans de si nombreux pays proviennent à l'évidence d'affrontements, des ambitions universalistes de certains Etats constamment en quête de matières premières et de sphères d'influence. L'Afrique le sait mieux que quiconque, elle qui, depuis un siècle, n'a cessé d'être le champ clos des rivalités impérialistes et qui, dans sa partie australe, porte encore cette plaie hideuse qu'on nomme *apartheid* et dont le Conseil de sécurité a reconnu qu'elle mettait en danger la paix et la sécurité internationales — l'Afrique qui est en butte au gangstérisme des minorités blanches et racistes confortablement installées au Zimbabwe et en Namibie.

157. Il apparaît ainsi que, malgré les principes de la Charte, malgré les nombreuses résolutions de l'Assemblée générale et en dépit des protestations provenant de toutes directions, le surarmement que nous dénonçons aujourd'hui trouve sa source première dans la volonté de domination et de suprématie. Et ce sont les trois milliards et demi d'êtres humains que représentent les pays non alignés qui en paient le lourd tribut en millions de pertes en vies humaines et en destructions matérielles incommensurables.

158. Comment s'étonner dès lors que nous ayons, de concert avec les autres pays du mouvement des non-alignés, dont il a été dit à juste titre qu'il constituait la conscience de ce monde, comment s'étonner que nous ayons perçu la nécessité de rechercher, au niveau d'un rassemblement des peuples aussi représentatif que celui-ci, les moyens d'enrayer d'urgence une course vers l'hégémonie qui risque de déboucher sur le déchaînement de l'apocalypse nucléaire? Il est clair en effet que les moyens de destruction dont disposent aujourd'hui ceux qui se disputent la domination du monde ont dépassé toute mesure tolérable et ne pourront demeurer éternellement de simples épouvantails si une évolution substantielle en matière de désarmement ne se concrétise ici.

159. La présence, dans cette salle et dans les rues de cette ville, de quelques survivants d'Hiroshima et de Nagasaki, témoigne à souhait que la volonté de puissance peut pousser l'homme à toutes les extrémités y compris la destruction de sa propre espèce. Il est donc urgent de se soustraire à ce redoutable danger qui menace notre planète.

160. Certes, nous ne prétendons pas trouver dans cette seule session extraordinaire la solution miracle qui ouvrira la voie d'un désarmement véritable. Nos espérances d'aujourd'hui seraient déjà comblées si les Etats, à qui, de par leur puissance, incomberont les responsabilités premières dans le cas d'une conflagration mondiale, saisissaient l'occasion que leur offre ce débat unique pour revenir à la table de négociation, animés d'une volonté politique réelle et décidés à se conformer aux nobles principes et idéaux de la Charte.

161. Nous savons qu'ils en sont capables, mais nous avons conscience de notre communauté de destin qui nous donne une part de responsabilité égale dans ce problème de notre sécurité collective. C'est pourquoi nous leur lançons un appel pressant pour qu'ils s'attachent à réaliser, avec l'appui de tous les peuples épris de paix,

les grands objectifs que devra définir cette session extraordinaire, qu'ils renoncent à cette politique basée sur l'équilibre précaire de la terreur et s'abstiennent de fomenter et d'alimenter des foyers de tension dans le tiers monde, notamment en Afrique. La détente ne doit pas être considérée comme l'apanage ou le privilège d'un seul hémisphère.

162. Pour ma délégation, l'objectif primordial demeure le désarmement général et complet sous un contrôle international réel et efficace; c'est en effet le seul moyen radical pour "préserver les générations futures du fléau de la guerre", suivant les premiers termes de la Charte auxquels tous les Etats ici représentés ont formellement souscrit.

163. Si nous admettons la possibilité pour chaque Etat de disposer d'une quantité raisonnable d'armes classiques qui ont, de tout temps, permis à toutes les sociétés de se défendre et de maintenir l'ordre en leur sein, il en va autrement de l'arme nucléaire et des autres armes de destruction massive, qui, étant conçues pour causer à l'homme des souffrances indicibles et inutiles, et à l'ensemble de notre espèce des dégâts irréparables, doivent faire l'objet d'une limitation stricte, puis d'une réduction progressive, et enfin d'une destruction complète.

164. En attendant que cet objectif soit atteint, mon pays soutient et continuera de soutenir les actions partielles qui ont été ou qui sont entreprises, soit dans le cadre de la Conférence du Comité du désarmement de Genève, soit au niveau des conférences régionales, soit encore à la suite de ces conversations entre les deux principales superpuissances en vue de la limitation des armes stratégiques, qui ont abouti en 1972 à un premier accord.

165. Quelque espoir qu'ait pu susciter toutes ces démarches, nous devons pourtant déplorer qu'elles n'aient malheureusement pas pu atteindre les résultats escomptés.

166. A Genève, la Conférence du Comité du désarmement s'est transformée en un dialogue stérile entre les coprésidents, refusant pratiquement tout lien avec l'Organisation des Nations Unies, par le truchement de laquelle l'ensemble des Etats, surtout des Etats dotés de l'arme nucléaire, auraient dû être associés aux négociations. Nous sommes donc en faveur des mesures qui ont été préconisées ici par de très éminents orateurs pour élargir le cadre des conversations de la Conférence et le rapprocher davantage du système des Nations Unies.

167. Quant aux négociations sur la limitation des armes stratégiques, nous ne pouvons que nous joindre à tous ceux qui ont déjà regretté que le premier accord ait été vite contourné, la limitation quantitative des vecteurs nucléaires ayant été compensée par leurs améliorations qualitatives.

168. Enfin, la République-Unie du Cameroun est acquise à l'idée que l'ensemble des Etats d'une région donnée puissent convenir d'écarter la présence de toute arme nucléaire. L'exemple de l'Amérique latine mérite d'être suivi. Je le dis en pensant naturellement à l'Afrique, qui en a manifesté l'intention depuis des années. La

République-Unie du Cameroun ne peut, à ce sujet, cacher les appréhensions que lui inspirent les activités criminelles du régime raciste de Pretoria qui, depuis quelques mois, a entrepris de procéder à des expériences nucléaires dans le Kalahari. Il est de notre devoir de souligner encore une fois la lourde responsabilité des Etats qui poursuivent leur coopération politique, économique et militaire avec un régime honni qui a fondé sa politique sur le déni de tout droit et de toute dignité à l'homme noir.

169. Il va de soi que la renonciation de certains pays à la présence même de toute arme nucléaire sur leur sol doit entraîner, de la part des Etats nucléaires, l'engagement ferme de ne jamais recourir ni à la menace ni à l'usage des armes nucléaires contre les Etats non nucléaires. Nous avons enregistré avec satisfaction les déclarations qui ont été faites ici-même dans ce sens par les puissances nucléaires. Nous souhaitons que ces engagements prennent prochainement une forme plus contraignante dans le cadre d'une convention internationale.

170. La course aux armes classiques, sans nous faire craindre un holocauste de même nature que celui auquel nous expose l'arme nucléaire, n'en constitue pas moins un objet de préoccupation profonde puisqu'elle absorbe 80 p. 100 des ressources consacrées aux armements et contribue gravement, de ce fait, à détourner l'aide au développement.

171. La République-Unie du Cameroun est donc pour une réduction substantielle et équilibrée des armes classiques. Dans un premier temps, ces armements devraient être gelés à leur niveau actuel en attendant que les budgets militaires, surtout ceux des principaux Etats fournisseurs d'armes, soient ramenés à des montants plus raisonnables. Les ressources ainsi libérées devraient alimenter ce fonds du désarmement pour le développement dont la création a été vainement proposée depuis plus de 25 ans.

172. C'est avant tout à des fins de développement que devraient être utilisées les informations recueillies par télé-détection, informations auxquelles devraient pouvoir accéder librement les pays ayant fait l'objet de ces observations par satellite.

173. La République-Unie du Cameroun soutient l'idée du Secrétaire général s'agissant de la création d'une agence devant assister les Nations Unies en ce qui concerne l'information et l'orientation des études dans le domaine des armements et les mesures concrètes de contrôle du désarmement [*1<sup>re</sup> séance*].

174. Mon pays appuie le programme d'action en faveur du désarmement dont les grandes lignes ont été définies par les pays non alignés [*A/S-10/1, vol. IV, document A/AC.187/55/Add.1 et Corr.2*].

175. Nous demandons que chacun des Etats concernés profite du grand courant qui, espérons-le, aura été créé par cette session pour prendre les mesures unilatérales concrètes dans ce sens. Le désarmement ne doit pas devenir un éternel thème de propagande et un objet de bonnes intentions. Les grandes puissances et les pays militairement importants savent quelles sont leurs

responsabilités et se doivent de prendre des initiatives hardies dans l'intérêt de notre sécurité et de notre bonheur commun. C'est une illusion de croire qu'un accroissement des armes au-delà des limites que tout le monde reconnaît déraisonnables peut assurer un surcroît de sécurité que seuls peuvent nous apporter la paix universelle, le respect des principes fondamentaux de la Charte — notamment le non-recours à la force dans les relations internationales, la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats — et la fin du colonialisme, de la discrimination raciale et de l'*apartheid*. Quant aux pays petits et moyens, nous sommes également convaincus qu'un grand nombre pourrait aussi réduire les ressources qu'ils consacrent à des dépenses purement militaires; ils peuvent également, ainsi que l'a décidé le Cameroun, assigner à leurs forces armées d'importantes tâches d'intérêt économique et social, telles que la construction des routes, des ponts, ou l'encadrement de la jeunesse rurale. On apprend ainsi à des hommes et à des femmes dont la mission première est, selon la conception classique, de faire la guerre, donc de détruire, à devenir en tout temps des bâtisseurs d'œuvres utiles et belles pour la communauté.

176. Tout le monde est conscient du fait que ces mesures de limitation, de réduction et d'interdiction ne seraient réellement crédibles et efficaces qu'assorties de mesures de contrôle international arrêtées et applicables dans le cadre des Nations Unies. Il est donc urgent de renforcer le rôle de l'ONU en tant qu'instrument chargé de maintenir la sécurité collective et de promouvoir la coopération internationale.

177. Cela implique naturellement que les Etats acceptent librement, autant que de besoin, de sacrifier une partie des attributs de leur souveraineté quant il s'agit de domaines où l'interdépendance caractérisant notre monde d'aujourd'hui est nécessaire. Il en est ainsi de la sécurité internationale qui ne peut relever exclusivement ni d'un Etat ni d'un groupe d'Etats.

178. Cela implique également que nous dépassions résolument les philosophies et les comportements égoïstes qui divisent les nations pour accéder à la vision de ce monde de fraternité dont les auteurs de la Charte de San Francisco ont voulu poser les fondements.

179. Pays non aligné, la République-Unie du Cameroun, qui a choisi la paix comme premier terme de sa devise "Paix-Travail-Patrie", fonde sa politique extérieure sur la poursuite de cette paix par la coopération internationale avec tous les Etats respectueux de son indépendance et indistinctement de leur appartenance idéologique. Il est convaincu de l'urgente nécessité de prendre des mesures concrètes pour écarter le danger de destruction que fait courir le surarmement, surtout le surarmement nucléaire, et pour orienter les ressources ainsi libérées vers l'élimination des énormes disparités dans les niveaux de bien-être qui menacent également la paix internationale.

180. Nous espérons que cette session extraordinaire aura le mérite de déclencher enfin ce processus, et qu'avant la réunion, dans quelques années, d'une seconde session et d'une conférence mondiale du

désarmement, la Conférence du Comité du désarmement aura permis, grâce à un changement de structure et de méthodes de travail, de réaliser des progrès significatifs.

181. Je ne saurais terminer sans revenir à cette autre réflexion que livrait encore le président Ahmadou Ahidjo à la vingt-cinquième session de l'Assemblée générale :

"Le monde qui est le nôtre est un monde toujours plus solidaire, un monde qui met toujours plus clairement en évidence notre communauté de destin. Il nous appartient de prendre conscience de cette solidarité objective et de cette communauté de destin, c'est-à-dire d'acquiescer la conviction profonde et sincère de la fraternité de tous les hommes et la conviction que leur avenir commun dans l'univers ne peut se construire valablement que dans la coopération libre et équitable entre tous les hommes, toutes les nations et tous les peuples."

182. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*) : Je donne maintenant la parole à ceux des membres qui ont indiqué leur désir d'exercer leur droit de réponse. Les membres se souviendront qu'en vertu de la pratique suivie par l'Assemblée générale, ce droit de réponse est limité à 10 minutes.

183. M. KABEYA WA MUKÉBA (Zaïre) : C'est à son corps défendant que ma délégation reprend la parole à cette auguste tribune, non pas dans l'intention d'engager une quelconque polémique avec l'une ou l'autre délégation, mais pour mettre de l'ordre dans les esprits de ceux qui se sont sentis offusqués et morfondus par mes propos d'hier.

184. La diplomatie de mon pays s'est toujours caractérisée par une franchise totale.

185. Le neutralisme positif qui est à sa base ne situe mon pays ni à gauche ni à droite, et dans le pays on répète "ni même au centre". Si nous nous situons au centre, c'est que nous nous définissons par rapport aux autres que nous voulons ignorer. Mais, si on demande ce que nous sommes, nous répondons simplement que nous sommes Zaïrois. En d'autres termes, nous ne pratiquons que notre authenticité.

186. Les déclarations tapageuses, subversives, et plates par moment, de la délégation cubaine exerçant son droit de réponse témoignent d'un état caractériel chérissant la phraséologie creuse et dépassée et n'ont pas répondu aux cinq questions que nous avons posées.

187. Aussi, ma délégation insatisfaite se bornera-t-elle très brièvement à répondre point par point aux aspects essentiels des élucubrations oratoires du représentant de Cuba.

188. Premièrement, la présence cubaine non loin du Zaïre est justifiée, paraît-il, par un appel d'un gouvernement légal. Il me semble qu'il s'agit là d'une erreur optico-historique dans le temps; car les Cubains sont arrivés en Angola peu avant le 11 novembre 1975. A la

<sup>5</sup>Ibid., vingt-cinquième session, Séances plénières, 1845<sup>e</sup> séance, par. 34.

table de la confrontation, Cuba était l'invité d'un parti, le MPLA, au même titre que le Zaïre l'était pour un autre parti, le FNLA. La République sud-africaine, à laquelle il a semblé nous lier, n'avait rien à faire avec nous et elle était l'invitée, je suppose, d'un autre parti que Cuba connaît bien et pas le Zaïre.

189. Le Zaïre n'a jamais sympathisé avec le régime raciste de Pretoria qu'il a toujours condamné sans équivoque.

190. C'est presque avec complaisance que ma délégation rappelle à l'auguste auditoire que, sur d'autres champs de bataille, situés toujours en Afrique, on a vu Cuba et son maître à penser défendre un ami commun aux côtés d'une puissance extra-africaine que beaucoup honnissent pourtant. Les amis comme les ennemis de Cuba ne lui ont pas fait grief de ce mariage contre nature et momentané.

191. Conférons à nos débats un peu plus de sérieux. Le Zaïre est authentiquement africain; et la plupart des siens étant de formation latine sont latino-africains et ne répondent pas au concept que nous avons entendu, à savoir que les Américains venus de ce côté-ci pouvaient être des latino-africains. Le Zaïre authentiquement africain conseille donc à la petite île des Antilles de calmer ses agitations et de s'occuper de ses nombreux problèmes internes, que mon pays ne voudrait pas soulever pour le moment, suivant l'esprit de dignité qui l'a toujours caractérisé et qui caractérise également cette honorable assemblée.

192. Cuba, semble-t-il, ne pratique pas le racisme. Nous sommes heureux de l'entendre dire, mais nous voudrions savoir — ce n'est pas que je voudrais parler de ce problème d'ordre intérieur, car ce serait de l'ingérence dans les affaires d'un pays indépendant — combien de Cubains d'origine africaine peuvent se dire réellement latino-africains et occupent des fonctions politiques dans leur pays.

193. Deuxièmement, s'agissant de la mort de Patrice Lumumba, ce sont justement les affreux ex-gendarmes katangais alors au service du sinistre Tschombé qui ont tué Lumumba et qui sont devenus aujourd'hui les alliés de Cuba. Drôle d'alliance n'est-ce pas! Nous aimerions, à ce propos, rafraîchir la mémoire de certains, en leur disant que c'est en 1966, sous le régime actuel du Zaïre, que Lumumba fut réhabilité et proclamé héros national au cours d'une cérémonie à laquelle prenaient part d'éminents chefs d'Etats africains.

194. Troisièmement, le digne et distingué représentant de Cuba a déclaré que notre peuple mourait de faim. Nous aimerions partager son point de vue et lui dire que l'exode agricole de paisibles paysans est le fruit des canons manœuvrés par des mercenaires cubains et leurs alliés. Après 1960, lorsque mon pays connaissait le déchirement intérieur, nous avons connu la faim parce que les paysans déracinés de leurs terres n'ont pu produire de quoi faire vivre la population. Quelque temps après, tout s'étant normalisé, on ne mourait pas de faim au Zaïre. Mais, aujourd'hui, on peut dire que, dans les régions de Shaba où les paysans doivent fuir tous les 10 mois ou sont pris de force pour constituer une armée

quelconque qu'on veut nous organiser, il est inutile de semer, de cultiver parce qu'on n'est pas sûr de récolter. Le Zaïre souhaiterait, quant à lui, recevoir de nos frères cubains, car ils sont paraît-il, latino-africains, des assistants techniques cubains, non pas militaires mais agricoles, afin que le peuple zaïrois ne meure plus de faim.

195. Le Zaïre a toujours eu le courage d'exprimer ses options en tant qu'Etat libre et souvent même vis-à-vis de ses amis belges ou américains ou russes. A travers notre histoire, lorsque leurs options ne cadraient pas avec le choix de notre pays, nous avons toujours rappelé ces Etats à l'ordre et même mis leur ambassadeur à la porte. Le passé abonde en cas plus concrets encore. Les valets du socio-impérialisme sont-ils capables d'affirmer la même chose? Il ne suffit pas d'avoir la force des armes, mais il faut être libre et avoir la grandeur d'âme pour être digne des hommes de notre planète. Le célèbre français, Louis Pasteur, disait: "La liberté est la condition implicite de la responsabilité. L'homme est fait pour regarder en haut."

196. Dans le droit de réponse exercé hier, je n'ai eu aucune réponse à toutes les questions que j'avais posées ici.

197. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'espagnol*): Je rappelle, une fois de plus, que la pratique de l'Assemblée veut que les déclarations faites dans l'exercice du droit de réponse soient limitées à 10 minutes.

198. M. DE FIGUEIREDO (Angola) [*interprétation de l'anglais*]: Il est regrettable que cette Assemblée, qui devrait être une enceinte de sagesse représentant l'opinion internationale en des débats objectifs, soit mal utilisée. On y présente, en effet, des allégations fausses, une déformation des faits et des inexactitudes terminologiques, pour aboutir à un tableau entièrement mensonger. Cependant, cette campagne de calomnie et de dénigrement engagée contre le Gouvernement de la République populaire d'Angola, contre notre pays et notre peuple, contre notre idéologie révolutionnaire et notre soutien à la cause de la libération véritable, ne pourra atteindre son but qui est d'empêcher la défaite de l'impérialisme en Afrique.

199. Dans sa déclaration, à la 21<sup>e</sup> séance, le représentant du Zaïre a tenté de proférer des accusations ridicules contre les forces anti-impérialistes en Afrique et s'est efforcé de présenter une défense ridicule de ce qui est un colonialisme et un impérialisme flagrants, qu'on ne saurait déguiser.

200. Le représentant du Zaïre a dit, hier, que le premier coup de fusil tiré pour l'indépendance de l'Angola était venu du Zaïre. Je voudrais rétablir les faits, car nous ne pouvons admettre que l'ignorance de la réalité ou l'inexactitude historique conduisent à une vision déformée de la réalité. Le premier coup de fusil et ceux qui ont suivi pour la libération armée de l'Angola ont été tirés le 4 février 1961 à l'intérieur du territoire angolais, à Luanda. Avant cela, le peuple d'Angola avait résisté au régime colonial pendant plus de cinq siècles. Les colonialistes, arrivés en Angola en 1482, n'ont pas réussi à imposer une administration coloniale

à notre peuple avant 1922. Cependant, compte tenu de ce que prétend le Zaïre, j'admets que de nombreux coups de feu tirés contre le mouvement de libération de l'Angola et contre l'indépendance de la République populaire d'Angola sont venus du Zaïre.

201. En ce qui concerne les événements récents survenus dans notre région d'Afrique et en réponse aux allégations hystériques formulées par les médias occidentaux, par des gouvernements occidentaux et par leurs cliques de pantins en Afrique, je voudrais faire les observations suivantes.

202. Tout d'abord je voudrais citer une remarquable déclaration faite par M. Julius Nyerere, président de la République-Unie de Tanzanie :

“Divers pays occidentaux, conduits par les Etats-Unis d'Amérique, ont décidé d'essayer d'empêcher l'établissement d'un gouvernement du MPLA dans ce pays. Ils ont conspiré avec l'Afrique du Sud et ont donné de l'argent et des armes à des mouvements nationalistes rivaux qui, jusque là, avaient été presque inactifs. Devant cette conspiration et les attaques qui ont suivi contre l'Angola, provenant de l'Afrique du Sud et de la frontière du Zaïre, le gouvernement du MPLA a recherché l'aide de ceux qui avaient appuyé le mouvement pendant la guerre d'indépendance. Cuba et l'Union soviétique ont répondu à cet appel. Avec leur aide, le Gouvernement de l'Angola a pu repousser la menace militaire immédiate à son existence, repousser les troupes sud-africaines de l'autre côté de la frontière en Namibie, et les troupes du FNLA au Zaïre, d'où elles étaient venues.”

203. Ce que le monde a vu et ce qu'une partie de l'Afrique a éprouvé dans un passé récent est un exemple classique de l'oppression brutale d'une tentative de libération par toute la puissance de l'impérialisme occidental, mobilisant ses ressources considérables. Je voudrais rappeler à l'Assemblée que l'opposition du Zaïre au régime actuel n'a rien de nouveau. Elle a commencé bien avant l'indépendance de la République populaire d'Angola et s'est poursuivie sans faiblir en réponse directe à la situation de répression brutale établie dans ce pays.

204. Les impérialistes occidentaux rappellent volontiers la présence de Cuba dans certaines régions d'Afrique. Combien de fois voyons-nous ou entendons-nous des références aux milliers de soldats français en Afrique, dont la présence n'est pas limitée à quelques pays, mais qui se répartissent sur le continent en un gigantesque “club de France” du nord-ouest de l'Afrique à la corne de l'Afrique, en passant par l'Afrique centrale. Lorsqu'on ajoute à cette présence massive de la France et de son armement la présence d'autres troupes et d'autres armements occidentaux, la carte de l'Afrique apparaît comme une base d'exercice de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. Et ce n'est pas là une simple métaphore. Les contingents massifs et les armes déployées contre un petit groupe de nationalistes zaïrois, sous prétexte d'évacuer un petit nombre de civils européens, appartenaient aux troupes de l'OTAN et étaient équipés par l'arsenal de l'OTAN.

Et il est dommage que divers alliés africains de l'impérialisme occidental aient soutenu ce viol du continent africain.

205. Une autre source d'horreur possible est la proposition de créer ce qu'on appelle une force militaire d'intervention panafricaine — je devrais dire une “farce” — qui serait le bras de l'OTAN en Afrique en toute occasion. Cet ersatz africain de l'OTAN se précipitera au secours des intérêts miniers occidentaux, des réserves de pétrole et des autres ressources naturelles sans lesquelles les économies de l'Occident industrialisé seraient paralysées. Comment expliquer que, pendant les nombreuses années où différents pays se sont trouvés en danger, où leur indépendance et leur existence même se sont vues menacées, et où les populations majoritaires ont été assassinées par des régimes d'une minorité blanche raciste, personne n'a émis l'idée de la création d'une force militaire africaine pour secourir la cause de l'indépendance en Namibie, au Zimbabwe ou en Afrique du Sud ?

206. Derrière chaque intervention occidentale en Afrique, destinée à soutenir des régimes fascistes tyranniques, se trouvent des intérêts militaires incalculables, notamment ceux des programmes nucléaires de l'Occident.

207. Il semble que l'Afrique n'ait pas encore tout à fait pris conscience de la menace et des ramifications de la base de missiles dans le sud du Zaïre où, avec l'approbation des Etats-Unis, l'Allemagne de l'Ouest expérimente le missile de croisière qui est potentiellement l'arme la plus meurtrière de l'âge nucléaire, ainsi que le missile balistique de portée intermédiaire, contrevenant ainsi au Traité de Bruxelles de 1954. Selon les termes du contrat passé avec la compagnie allemande OTRAG, le Zaïre reçoit 50 millions de dollars par an pour la cession d'une superficie de 100 000 miles carrés à l'OTRAG. L'article 3 du contrat, qui n'a aucun parallèle en droit international, donne à l'OTRAG pleine autorité sur les personnes qui vivent dans la région. Le bail de l'OTRAG va jusqu'à l'an 2000, et ni le président Mobutu ni ses successeurs ne peuvent l'annuler.

208. Les Etats vraiment indépendants d'Afrique doivent accepter cette situation, alors que des missiles de croisière sont construits et expérimentés sur le sol africain — quatre ou cinq prototypes ont déjà volé au-dessus de la province du Shaba —, alors que l'OTRAG va mettre sur orbite, gratuitement, un satellite de reconnaissance pour le Zaïre. Avec le programme nucléaire bien connu de l'Afrique du Sud et le site nucléaire de l'OTRAG au Zaïre, l'Afrique est directement à la merci d'une attaque nucléaire venant de l'intérieur du continent. Et l'on attend de nous que nous gardions le silence devant cette menace !

209. Ce qui est arrivé à Kolwezi il n'y a pas si longtemps a bien des parallèles dans le tiers monde, du point de vue de la stratégie, de l'hystérie et de la propagande occidentales, et de la collaboration des médias occidentaux avec les intérêts des gouvernements occidentaux. De nombreux journaux ont publié des photographies montrant les cadavres d'Européens

prétendument tués par les guérilleros. Environ une semaine auparavant, 700 Namubiens avaient été assassinés dans des camps de réfugiés à l'intérieur de l'Angola par des parachutistes et des attaques aériennes venant du Gouvernement sud-africain raciste et illégal. Où étaient, alors, les protestations de sympathie? Pourquoi les gouvernements occidentaux, et même les médias, ont-ils gardé le silence sur ce massacre à grande échelle? Les vies noires africaines valent-elles moins cher que les vies européennes, ou ne valent-elles rien du tout?

210. Si l'impérialisme occidental souhaite faire une "Indochine" africaine, nous aurons de nombreux "Hanoi" africains pour repousser les envahisseurs.

211. En ce moment, nous répondons seulement à certaines des accusations ridicules faites par mon collègue, le représentant du Zaïre. Cependant, je voudrais déclarer, à l'intention des représentants ici réunis aujourd'hui, que nous ne choisissons pas, à ce stade, d'ouvrir le dossier du Zaïre. Il y aura pour cela d'autres instances plus appropriées.

212. La République populaire de l'Angola est déterminée à poursuivre sa lutte contre l'impérialisme en Afrique et ailleurs. Nous nous félicitons de l'appui que nous ont donné nos camarades latino-africains, nos frères révolutionnaires de Cuba et d'ailleurs. En fait, nous sommes prêts à faire face à la puissance de l'impérialisme et du néo-colonialisme occidental dans notre

défense de la libération africaine. La lutte continue; la victoire est certaine.

213. M. KABEYA WA MUKEBA (Zaïre) : Si je suis monté à nouveau à cette tribune, ce n'est certainement pas pour exercer un droit de réponse quelconque en abusant du temps des représentants qui devraient attendre 10 minutes encore.

214. Je viens seulement prendre l'Assemblée à témoin pour l'informer que j'ai entendu d'une oreille très attentive ce qu'a déclaré le représentant de l'Angola. Je prends acte de tout ce qu'il a déclaré; on en parlera à une autre occasion, mais je voudrais souligner que, si nous ne voulons pas nous étendre trop longtemps là-dessus, c'est parce que, somme toute, l'Angola, notre voisin, qu'on le veuille ou non, restera notre voisin. Personne ne changera sa géographie, personne ne le déplacera pour aller le placer dans l'océan Indien ou ailleurs. Nous aurons l'occasion de régler nos problèmes et cette occasion, nous la souhaitons de part et d'autre.

215. Pour ce qui est d'exercer un droit de réponse, les propos, dans le fond, ne nous ont pas été adressés à nous; mais, comme on a eu encore à s'étendre sur l'impérialisme que nous condamnons tous, je dirai que nous tenons toujours à condamner tout impérialisme, de n'importe quelle coloration. Alors seulement, nous serons dans la bonne voie.

*La séance est levée à 18 h 35.*